

Partenariat algéro-tchèque Du business aux grands projets

PAGE 3



Alger et Prague entendent désormais franchir un cap en misant sur les partenariats industriels, le transfert de technologie et de nouveaux investissements pour transformer cette dynamique commerciale en projets concrets et durables.

RAPPROCHEMENT MILITAIRE ENTRE PARIS, ABOU DHABI ET RABAT Ça commence par le Rafale F5 ?

PAGE 4

CRÉSUS

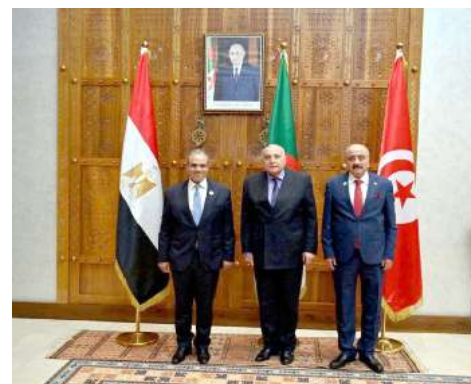
www.cresus.dz

In medio stat virtus

Crise libyenne

Alger relance le front des pays voisins

PAGE 2



Marché gazier L'Algérie défend sa vision à Moscou

PAGE 6



Algérie-UE Un programme de coopération économique en préparation

PAGE 5

Investissement Une mission d'hommes d'affaires qataris à Alger

PAGE 7



TEBBOUNE DÉCIDE D'ENVOYER DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER LES ENJEUX D'UN DÉPLOIEMENT

PAGE 16



Gazoduc transsaharien, projet pétrolier de Kefra ou encore route transsaharienne : l'Algérie veut protéger ses intérêts économiques et énergétiques au Niger, dans un contexte marqué par la recrudescence des menaces terroristes au Sahel.

Coupes africaines

Le MC Alger et l'USMA connaîtront demain leurs adversaires

PAGE 13

CRISE LIBYENNE

Alger relance le front des pays voisins

L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte réclament des élections simultanées, le retrait des forces étrangères et une solution politique conduite par les Libyens, sous l'égide de l'ONU.

L'Algérie relance la concertation régionale autour du dossier libyen. Réunis dimanche 25 octobre à Alger, les chefs de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, tunisienne, Mohamed Ali Nafti, et égyptienne, Badr Abdel Aati, ont réaffirmé le rôle central du mécanisme tripartite des pays voisins pour favoriser un règlement politique durable de la crise.

Les trois ministres ont insisté sur la nécessité de préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, tout en accélérant le processus politique afin de sortir le pays de ses divisions institutionnelles.

DES ÉLECTIONS POUR SORTIR DE L'IMPASSE

Alger, Tunis et Le Caire plaident pour l'organisation simultanée d'élections présidentielle et législatives, libres et transparentes, sur la base d'un cadre constitutionnel et juridique consensuel. L'objectif est de mettre fin aux transitions successives et de permettre l'émergence d'institutions légitimes, unifiées et stables.

Dans leur communiqué conjoint, les ministres ont soutenu les efforts onusiens et les initiatives internationales visant à faciliter l'organisation d'élections présidentielle et législatives libres et équitables, sur la base d'un cadre constitutionnel et juridique consensuel. Les trois capitales ont



réitéré leur soutien aux efforts de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), notamment à sa feuille de route annoncée le 21 août 2025, aux résultats du comité de dialogue restreint

«4+4» et à l'accord-cadre signé le 30 août 2026. Elles soulignent, toutefois, que le processus doit rester inclusif, conduit par les Libyens eux-mêmes et fondé sur le dialogue et le consensus national.

LE RETRAIT DES FORCES ÉTRANGÈRES EXIGÉ

Autre priorité affichée : mettre fin aux ingérences extérieures. Les trois pays réclament le retrait des forces étrangères, des mercenaires et des combattants étrangers présents sur le territoire libyen, considérant leur présence comme un facteur d'aggravation de la crise.

Ils appellent également à préserver les acquis du cessez-le-feu et à accélérer l'uni-

fication des institutions militaires et sécuritaires. La réconciliation nationale demeure, à leurs yeux, un levier essentiel pour consolider la stabilité, avec l'appui des Nations unies et de l'Union africaine.

PRÉSERVER LES RESSOURCES LIBYENNES

Sur le plan économique, les ministres ont plaidé pour la protection des ressources nationales et leur mobilisation au profit du développement et de l'amélioration des conditions de vie des Libyens.

Ils ont notamment insisté sur la préservation des avoirs financiers libyens gelés à l'étranger, le maintien de leur valeur et leur gestion conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont également appelé les parties libyennes à poursuivre la mise en œuvre du cadre de dépenses unifié pour 2026. À l'issue de la réunion, les trois responsables ont convenu de poursuivre leur coordination dans les enceintes régionales et internationales. La prochaine réunion ministérielle du mécanisme tripartite se tiendra en Tunisie, à une date qui reste à fixer. Cette relance diplomatique traduit la volonté d'Alger, de Tunis et du Caire de maintenir une approche régionale concertée face à une crise dont le règlement reste étroitement lié à la réunification des institutions libyennes et à l'organisation d'élections consensuelles.

Smail R.

ALGÉRIE-ÉGYPTE-TUNISIE

Un front commun face aux crises régionales

L'Algérie entend consolider ses partenariats économiques et renforcer sa coordination avec l'Égypte et la Tunisie sur les principales questions régionales. Cette volonté s'est dégagée des audiences accordées, dimanche, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux ministres égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, et tunisien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, en marge de la réunion ministérielle consultative du mécanisme tripartite des pays voisins de la

Libye.

Sur le volet économique, Le Caire affiche sa volonté de donner une nouvelle impulsion aux échanges et aux investissements avec l'Algérie. Badr Abdelatty a souligné l'importance de mettre les relations économiques au diapason des liens politiques privilégiés entre les deux pays. Il a également fait part de l'encouragement de son gouvernement aux entreprises égyptiennes à renforcer leur présence sur le marché algérien, en mettant en avant les opportunités offertes

par le climat de l'investissement en Algérie.

Les discussions ont notamment porté sur le développement des partenariats dans l'agriculture, les industries agroalimentaires et les activités manufacturières, avec un accent particulier sur la localisation de la production. L'objectif affiché est de créer des emplois, d'accroître la valeur ajoutée et de réduire la dépendance aux importations, tout en favorisant une meilleure complémentarité entre les économies des deux pays.

LE SAHEL ET LE MOYEN-ORIENT AU MENU

Mohamed Ali Nafti a salué l'accueil par Alger de la réunion ministérielle tripartite, soulignant la convergence des positions algérienne et tunisienne ainsi que la nécessité de maintenir une concertation régulière. Le chef de la diplomatie tunisienne a également insisté sur la confiance mutuelle et la coordination au plus haut niveau entre les deux pays, considérées comme des leviers pour relever

les défis communs.

Les échanges ont également porté sur les développements au Moyen-Orient, notamment la situation en Iran et la question palestinienne, ainsi que sur la crise soudanaise et les efforts visant à parvenir à un règlement politique préservant l'unité du pays et de ses institutions.

La situation au Sahel a, par ailleurs, été abordée au regard de ses implications pour la sécurité nationale de l'Algérie et de l'Égypte.

R. N.

TENSIONS DANS LE GOLFE

Alger réaffirme sa solidarité avec le Koweït

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nacéri, a reçu, hier, au siège de l'institution, l'ambassadeur de l'État du Koweït en Algérie, Nawaf Dhaidan Boushaiba, qui lui a rendu une visite de courtoisie. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations fraternelles entre les deux pays et les perspectives de renforcement de leur coopération bilatérale dans différents domaines.

Azouz Nacéri a salué la solidité des relations algéro-koweïtiennes, fondées sur des liens historiques communs et sur la volonté politique ferme des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et l'émir du Koweït, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, de hisser leur coopération à des niveaux supérieurs.

À cette occasion, le président du Conseil de la nation a réitéré la pleine solidarité de l'Algérie avec le Koweït, dans un contexte de tensions régionales dans la région du Golfe. Il a souligné la position constante de l'Algérie en faveur du respect de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale, ainsi que de la primauté du dialogue et des solutions pacifiques pour surmonter les crises.

Sur le plan économique, Azouz Nacéri a mis en avant la présence des investissements koweïtiens en Algérie, notamment dans le secteur bancaire. Il a exprimé son souhait de voir ces investissements se développer et se diversifier, au regard des potentialités économiques disponibles et des facilités prévues par la législation algérienne sur l'investissement.

Il a également insisté sur l'importance de réactiver la commission mixte entre les deux pays afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération économique et commerciale. Dans cette perspective, il a proposé la création d'un forum d'affaires algéro-koweïtien et l'élargissement du partenariat à l'enseignement supérieur, à la culture et au tourisme. Il a aussi évoqué la possibilité d'ouvrir prochainement une liaison aérienne directe entre les deux pays.

De son côté, l'ambassadeur koweïtien a exprimé sa reconnaissance pour les positions de l'Algérie et sa solidarité avec son pays. Saluant la profondeur des relations fraternelles entre les deux nations, il a souligné la nécessité de poursuivre les efforts conjoints pour les consolider. Il a égale-

ment renouvelé son invitation à tenir la onzième session de la commission mixte, considérée comme un mécanisme essentiel pour évaluer la coopération existante et explorer de nouvelles perspectives de partenariat.

Concernant la question palestinienne, Azouz Nacéri a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à établir un État indépendant et souverain dans les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods-Est pour capitale.

Il a dénoncé les projets de colonisation visant à morceler la Cisjordanie et à isoler El-Qods, estimant qu'ils constituent une violation du droit international et menacent les perspectives d'instauration d'une paix juste et durable.

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHÈQUE

Du business aux grands projets

Alger et Prague entendent désormais franchir un cap en misant sur les partenariats industriels, le transfert de technologie et de nouveaux investissements pour transformer cette dynamique commerciale en projets concrets et durables.

L’Algérie et la République tchèque veulent donner un nouvel élan à leurs relations économiques en misant sur l’investissement, les partenariats industriels et le transfert de technologie. Cette ambition était au cœur du Forum d’affaires algéro-tchèque, ouvert hier à Alger et coprésidé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue tchèque, Andrej Babiš, en présence de responsables gouvernementaux et d’opérateurs économiques des deux pays.

En marge de cette rencontre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu le chef du gouvernement tchèque et la délégation qui l’accompagnait, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué. Ont notamment assisté à cette audience le directeur de cabinet de la présidence, Lounès Magramane, le conseiller chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, le secrétaire d’État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l’étranger, Sofiane Chaib, le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que l’ambassadeur d’Algérie en République tchèque, Mohamed Meziane.

Avec des échanges commerciaux qui ont atteint près de 323 millions de dollars en 2025, contre 139 millions un an auparavant, les relations économiques bilatérales affichent une nette progression. Pour autant, cette évolution reste insuffisante au regard des possibilités offertes par les deux marchés. L’enjeu est désormais de diversifier les échanges et de passer d’une relation essentiellement commerciale à une coopération fondée sur la production, l’investissement et la création de valeur ajoutée.

« Cette nouvelle étape que nous nous employons à construire ensemble exige de redoubler d’efforts, d’encourager les initiatives communes et d’explorer de nouveaux domaines de coopération », a déclaré Sifi Ghrieb. Le Premier ministre a ainsi plaidé pour une dynamique plus ambitieuse, capable de transformer les opportunités existantes en projets concrets et durables.

Cette volonté s’inscrit dans le prolongement de relations historiques, marquées notamment par le soutien de la Tchécoslovaquie à la guerre de Libération nationale. Au fil des années, les échanges entre les deux pays se sont éten-



us au commerce, aux transports, à l’industrie ainsi qu’aux domaines scientifique et technique.

La visite d’Andrej Babiš a également été marquée par la signature de mémorandums d’entente dans les secteurs des mines, de la culture et de la Protection civile. Un Conseil d’affaires algéro-tchèque a, en outre, été institué à la faveur d’un accord entre la Chambre algérienne de commerce et d’industrie et la Chambre de commerce tchèque. Cette structure doit faciliter les contacts entre les entreprises, identifier les débouchés et accompagner la concrétisation de projets communs.

L’INDUSTRIE AU CŒUR DES AMBITIONS BILATÉRALES

Au-delà des engagements institutionnels, Alger et Prague entendent donner une traduction industrielle à leur rapprochement. Le Forum d’affaires organisé en février 2025 avait déjà ouvert la voie à plusieurs initiatives, dont un mémorandum entre Zetor Tractors et Unia DZ portant sur la production de matériel agricole en Algérie, ainsi

qu’un accord entre SVCS Process Innovation et le Centre de développement des technologies avancées.

Le secteur des transports figure également parmi les pistes explorées, avec des projets impliquant Škoda Transportation et la société algérienne Setram. Ces perspectives pourraient favoriser le développement de partenariats dans la fabrication d’équipements et la réalisation d’investissements industriels.

Les entreprises tchèques sont aussi appelées à examiner les possibilités de participation aux projets de modernisation du secteur minier algérien, alors que le pays engage plusieurs opérations structurantes pour valoriser ses ressources naturelles et développer les industries de transformation.

Les opportunités ne se limitent pas à ces secteurs. La construction automobile, la fabrication de composants, l’agriculture, l’agroalimentaire, l’industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, le tourisme, la pêche maritime et l’économie numérique offrent également des perspectives de partenariat.

Autant de domaines dans lesquels le savoir-faire technologique tchèque pourrait répondre aux besoins de développement et de diversification de l’économie algérienne.

L’ATTRACTIVITÉ ALGÉRIENNE MISE EN AVANT

Pour convaincre davantage d’entreprises tchèques de s’implanter en Algérie, Sifi Ghrieb a mis en avant les réformes engagées sous l’impulsion du président de la République pour améliorer le climat des affaires, alléger les contraintes administratives et renforcer les garanties accordées aux investisseurs nationaux et étrangers.

Le Premier ministre a également souligné les performances de l’économie nationale. Celle-ci a progressé de 3,9% en 2025, tandis que les secteurs hors hydrocarbures ont enregistré une croissance de 4,9%, selon les chiffres qu’il a avancés. Ces résultats sont présentés comme un indicateur des efforts engagés pour élargir la base productive nationale et réduire la dépendance aux hydrocarbures.

Les grands projets miniers constituent, à cet égard, des leviers de diversification. L’exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, et le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba, à Tébessa, devraient ouvrir de nouvelles perspectives aux activités de transformation, tout en contribuant à l’augmentation des exportations hors hydrocarbures.

L’Algérie entend également tirer parti de la taille de son marché, de la disponibilité d’une main-d’œuvre jeune et qualifiée, de ses ressources énergétiques et de sa position géographique entre l’Europe et l’Afrique. Le développement des réseaux routiers et ferroviaires, ainsi que des infrastructures portuaires et aéroportuaires, renforce cette ambition de faire du pays une plateforme de production et d’exportation vers les marchés africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

La modernisation du dispositif réglementaire de l’investissement et le déploiement du guichet unique s’inscrivent dans la même logique : simplifier les démarches des opérateurs et accélérer la réalisation des projets.

Le défi est désormais de passer des intentions aux investissements effectifs. Pour Alger et Prague, la progression des échanges commerciaux constitue un point d’appui, mais la consolidation du partenariat dépendra de la capacité des entreprises à concrétiser les opportunités identifiées. Le Conseil d’affaires algéro-tchèque aura notamment pour mission de rapprocher les opérateurs, de favoriser les transferts de technologie et de faire émerger des projets industriels susceptibles de renforcer durablement les échanges bilatéraux.

Assia M.

Un rapprochement tourné vers les marchés africains

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue tchèque, Andrej Babiš, ont réaffirmé, hier, à Alger, leur volonté de renforcer le partenariat bilatéral à travers l’intensification du dialogue politique et le développement de la coopération économique. Lors de leurs entretiens au Palais du gouvernement, élargis aux délégations des deux pays, les deux parties ont souligné la nécessité de donner une nouvelle impulsion à leurs relations historiques, en privilégiant des secteurs stra-

tégiques tels que l’industrie, l’agriculture, l’énergie, les mines, l’économie de la connaissance, la protection civile et la culture.

Les discussions ont également porté sur l’accroissement des échanges commerciaux, la promotion des investissements mutuels et la concrétisation de projets de partenariat productifs. La partie algérienne a présenté les opportunités d’investissement offertes par le marché national à la faveur des réformes économiques engagées, tandis que

la partie tchèque a exprimé son intérêt pour le potentiel du marché algérien, considéré comme une porte d’accès aux marchés africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Les deux responsables ont, par ailleurs, échangé leurs vues sur les questions régionales et internationales, réaffirmant leur attachement au droit international, au multilatéralisme et au règlement pacifique des conflits.

Un conseil d’affaires pour dynamiser les échanges

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue tchèque, Andrej Babiš, ont coprésidé, hier à Alger, la cérémonie de signature de plusieurs mémorandums d’entente visant à renforcer la coopéra-

tion bilatérale. Les accords portent notamment sur la création d’un Conseil d’affaires algéro-tchèque, ainsi que sur la coopération dans les domaines de la Protection civile, de la géologie et de la ciné-

matographie.

Arrivé hier à Alger à la tête d’une délégation ministérielle et d’opérateurs économiques, le chef du gouvernement tchèque effectue une visite consacrée au

renforcement des relations de partenariat entre les deux pays, au développement des échanges commerciaux et économiques et à la promotion des investissements bilatéraux.

RAPPROCHEMENT MILITAIRE ENTRE PARIS, ABOU DHABI ET RABAT

Ça commence par le Rafale F5 ?

En associant les Émirats arabes unis au développement du futur Rafale F5, la France ne négocie pas seulement le financement d'un avion de combat. Elle ouvre un dossier sensible où se croisent souveraineté technologique, ambitions industrielles émiraties et reconstitution des partenariats militaires au Maghreb.

Synthèse S. MÉHALLA

L'histoire commence en décembre 2021, lorsque les Émirats arabes unis commandent 80 avions Rafale F4 à la France. Un contrat historique d'environ 16 milliards d'euros qui consacre Abou Dhabi comme l'un des principaux clients de l'industrie aéronautique militaire française.

Cinq ans plus tard, les ambitions ont changé d'échelle. Il ne s'agit plus seulement d'acheter des avions, mais de participer au développement de leur prochaine génération technologique.

Le Rafale F5, dont la mise en service est envisagée à l'horizon des années 2030, doit intégrer des capacités de combat collaboratif avec des drones, des systèmes électroniques avancés et de nouveaux équipements destinés à améliorer ses performances face aux défenses aériennes modernes. Une évolution qui coûte cher.

Paris cherche donc à partager une partie de la facture avec ses partenaires. Selon les informations rapportées par Reuters, la participation émiratie envisagée pourrait atteindre 3,5 milliards d'euros sur un programme évalué à plusieurs milliards.

En contrepartie, Abou Dhabi entend obtenir davantage qu'une simple place de client privilégié. Des retombées industrielles, des compétences technologiques et un rôle dans le développement du programme.

C'est précisément là que commencent les difficultés.

LE CONTRÔLE DE LA TECHNOLOGIE, LE VÉRITABLE ENJEU

Le 20 octobre 2026, Paris et Abou Dhabi ont annoncé un accord intergouvernemental destiné à relancer leur coopération autour du Rafale F5.

L'accord politique ne règle cependant pas toutes les questions industrielles.

Qui financera les différents équipements ? Quelles entreprises bénéficieront des contrats ? Jusqu'où la France acceptera-t-elle d'ouvrir ses technologies sensibles ? Les Émirats disposeront-ils de capacités de maintenance, de fabrication ou de développement de certains systèmes ?

Ces interrogations sont déterminantes.

La France possède avec le Rafale un instrument de souveraineté militaire et industrielle. Son développement mobilise Dassault Aviation, Safran, Thales, MBDA et un vaste réseau de sous-traitants.

Pour Paris, attirer des financements étrangers présente un avantage évident, mais implique de préserver la maîtrise des technologies stratégiques.

Pour Abou Dhabi, participer financièrement sans obtenir de véritables retombées industrielles présenterait un intérêt plus limité.

Les deux partenaires doivent donc trouver un équilibre entre coopération et souveraineté.

Il faut néanmoins distinguer les négociations d'un transfert effectif de technologie. Aucun accord public ne permet aujourd'hui d'affirmer que les Émirats auront accès à



l'ensemble des systèmes sensibles du Rafale F5.

LE MAROC ENTRE DANS L'ÉQUATION

C'est dans ce contexte qu'un autre développement mérite une attention particulière.

Le 9 octobre 2026, le groupe émirati EDGE, spécialisé dans les industries de défense, a annoncé des accords de coopération avec le Maroc.

Ils concernent notamment les armements destinés aux drones et l'étude de capacités locales de production d'armes légères et de moteurs aéronautiques.

Ces accords témoignent d'une ambition marocaine de développer progressivement une industrie nationale de défense, réduire certaines dépendances extérieures et attirer des partenaires capables d'apporter des compétences industrielles.

Pour les Émirats, le Makhzen représente un partenaire économique et militaire en Afrique du Nord, avec lequel les relations sont déjà anciennes.

Le rapprochement franco-émirati autour du Rafale F5 et la coopération maroco-émiratienne ne relèvent toutefois pas d'un programme industriel unique.

Aucun élément vérifié ne démontre que les technologies du Rafale seraient destinées au Maroc.

Cette distinction est essentielle pour éviter de transformer une convergence de partenariats en accusation géopolitique dépourvue de preuves.

Mais elle n'interdit pas d'examiner les conséquences régionales de ces coopérations.

L'ALGÉRIE FACE À L'ÉVOLUTION DES PARTENARIATS MILITAIRES

Pour Alger, l'intérêt de ces développements réside moins dans la perspective immédiate d'un transfert de technologie que dans l'évolution des relations militaires entre trois partenaires : la France, les Émirats arabes unis et le Maroc.

La France entretient des relations étroites avec Rabat, renforcées par son soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental.

Les Émirats développent parallèlement leurs investissements et leurs partenariats industriels au Maroc.

Dans le même temps, les relations entre Alger et Abou Dhabi se sont profondément détériorées, jusqu'à la rupture diplomatique annoncée en septembre 2026.

Quant aux relations franco-algériennes, elles restent marquées par de graves divergences politiques et diplomatiques.

Cette configuration place l'Algérie devant un environnement régional en évolution.

Il serait excessif d'en conclure à l'existence d'un axe militaire constitué contre Alger. Les accords industriels, même stratégiques, ne démontrent pas à eux seuls une coordination hostile.

En revanche, ils peuvent contribuer à modifier, à moyen terme, les capacités technologiques et industrielles disponibles dans la région.

C'est précisément sur ce terrain que l'analyse doit porter.

Le Makhzen cherche à développer une base industrielle militaire. Les Émirats veulent accroître leur autonomie technologique. La France entend préserver son industrie aéronautique tout en élargissant

ses partenariats financiers.

L'Algérie, de son côté, doit apprécier ces évolutions au regard de ses propres programmes de modernisation militaire, de ses partenariats internationaux et de ses besoins de souveraineté industrielle.

ABOU DHABI, INVESTISSEUR OU FUTUR PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE INCONTOURNABLE ?

La question dépasse le seul Maghreb.

Depuis plusieurs années, les Émirats arabes unis cherchent à dépasser leur statut d'importateur d'armements pour devenir un acteur de la production et de l'innovation militaire.

Le groupe EDGE incarne cette stratégie.

Son développement dans les drones, les missiles, les systèmes électroniques et les équipements militaires accompagne une politique de diversification économique.

Les partenariats avec la France et le Maroc s'inscrivent dans cette logique, même si leur portée industrielle réelle devra être mesurée à partir des investissements réalisés et des technologies effectivement maîtrisées.

L'enjeu est donc de savoir si Abou Dhabi restera principalement un acheteur et un financeur ou deviendra un partenaire capable de participer durablement à la conception et à la fabrication de systèmes militaires avancés. Dans cette perspective, le Rafale F5 constitue un dossier particulièrement révélateur.

LA NOUVELLE BATAILLE DES RAPPORTS DE FORCE

Pendant longtemps, la puissance militaire d'un État était principalement appréciée à travers ses effectifs, ses avions, ses blindés et ses missiles.

Ces indicateurs restent essentiels, mais ils ne suffisent plus.

La maîtrise des logiciels, de l'intelligence artificielle, des drones, de la guerre électronique et des chaînes de production devient un facteur déterminant de l'autonomie stratégique. Le dossier Rafale F5 illustre cette transformation.

Pour la France, il s'agit de financer l'avenir de son aviation de combat sans compromettre sa souveraineté industrielle.

Pour les Émirats, l'objectif est d'acquérir des compétences et de renforcer leur place dans les industries de défense.

Pour le Maroc, les partenariats avec Abou Dhabi ouvrent des perspectives de développement industriel.

Pour l'Algérie, l'enjeu consiste à suivre ces évolutions avec précision, en distinguant les annonces politiques des capacités réellement acquises.

La véritable question n'est pas seulement de savoir qui achètera les avions de demain. Elle est de savoir qui maîtrisera les technologies permettant de les construire, de les moderniser et de les faire évoluer.

Sur ce terrain, les accords conclus aujourd'hui pourraient avoir des conséquences bien au-delà du marché aéronautique français.

S. M.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE-UE

Un programme de coopération économique en préparation

Les discussions engagées portent sur un partenariat de 60 mois axé sur l'investissement, la sous-traitance industrielle, la numérisation des échanges et l'accès au marché européen.

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont engagé, hier à Alger, des discussions préparatoires en vue de lancer un nouveau programme de coopération économique et technique dans le cadre de l'initiative « EU-Algeria For Business ». D'une durée de 60 mois, ce programme vise à promouvoir l'investissement, à améliorer le climat des affaires et à renforcer les partenariats entre les entreprises algériennes et européennes.

Les consultations s'articulent autour de trois axes principaux : l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'investissement, la numérisation et la simplification des procédures douanières et commerciales, ainsi que la transition écologique, la qualité et la conformité aux normes d'accès au marché européen.

Du côté algérien, le projet est piloté par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère des Affaires étrangères, représenté par Mohamed Soumani. Les travaux bénéficient de l'assistance technique du Centre du commerce international (CCI), mandaté par l'Union européenne, avec la participation de la Délégation de l'UE en Algérie. Celle-ci est représentée notamment par Marco Migliorelli, tandis que le CCI prend part aux travaux sous la conduite d'Elena Botrìmo-va.

TROIS AXES POUR DYNAMISER LES ÉCHANGES

Le premier axe porte sur le climat des affaires et l'investissement, avec pour objectifs d'identifier les obstacles rencontrés par les investisseurs, de valoriser les opportunités sectorielles et de développer les partenariats industriels, notamment à travers la production conjointe, la sous-



traitance et le transfert de technologie.

Le deuxième volet vise à simplifier et à numériser les procédures commerciales et douanières afin de réduire les contraintes opérationnelles des entreprises, de fluidifier les échanges et de faciliter leur accès aux marchés régionaux et internationaux, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF).

Le troisième axe concerne la qualité, la certification et la conformité des produits. Il s'agit d'accompagner les entreprises algériennes dans l'adaptation de leurs produits aux normes européennes, notamment en matière d'exigences environnementales.

L'objectif global est de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes et de leur permettre de mieux accéder aux marchés extérieurs.

UN PARTENARIAT À RÉÉQUILIBRER

Ces discussions interviennent alors que l'Algérie entend redéfinir les fondements de son partenariat économique avec l'Union européenne. Alger a exprimé à plusieurs reprises ses réserves sur les retombées de l'accord d'association, estimant que ses effets n'avaient pas suffisamment profité à l'économie nationale.

Le nouveau programme vise ainsi à rééquilibrer ce partenariat en privilégiant les investissements productifs, la création

de valeur locale et le transfert de savoir-faire, au-delà des seuls échanges commerciaux. Alger plaide également pour la relance des réunions du Conseil d'association afin d'engager une révision globale de l'accord et de parvenir à un cadre de coopération plus équilibré et mutuellement bénéfique. Cette instance réunit des représentants du gouvernement algérien, des institutions européennes et des États membres de l'UE.

L'ÉNERGIE, AUTRE PILIER DE LA COOPÉRATION

Le dialogue économique vient renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne. Lors de la quatrième réunion annuelle de haut niveau, tenue le 10 octobre dernier sous la coprésidence de Mohamed Arkab et de la commissaire européenne à l'Énergie, Kadri Simson, les discussions ont porté sur les hydrocarbures, le gaz, l'hydrogène, l'électricité et les énergies renouvelables.

La participation de l'UE au salon NAPEC, organisé récemment à Oran, confirme cet intérêt. L'ambassadeur européen en Algérie, Diego Mellado Pascua, a réaffirmé la volonté de Bruxelles d'approfondir le partenariat et de renforcer les investissements dans les énergies renouvelables et l'hydrogène. Entre coopération industrielle, facilitation des échanges et transition énergétique, Alger et Bruxelles cherchent ainsi à donner un nouveau contenu à leur relation. Pour l'Algérie, l'objectif demeure de construire un partenariat fondé sur le principe gagnant-gagnant, capable de soutenir la diversification de son économie, de renforcer ses capacités industrielles et de garantir des retombées plus équilibrées pour les deux parties.

H. Adryen

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Le MSP alerte sur les déséquilibres budgétaires

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, hier, une journée d'étude consacrée au projet de loi de finances (PLF) 2027. Cette rencontre vise à approfondir l'analyse des choix budgétaires de l'État et à préparer des propositions d'amendement fondées sur une évaluation des orientations économiques et financières. À cette occasion, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a souligné que le PLF ne pouvait être considéré comme un simple document juridique ou comptable. Il constitue, selon lui, un instrument politique, économique et social qui reflète les priorités de l'État, ses choix de développement et sa conception de la répartition des ressources publiques.

Le responsable a ainsi appelé les députés de son mouvement à dépasser une lecture limitée aux crédits destinés aux collectivités locales, pour s'intéresser davantage à la cohérence globale du budget, à l'efficacité des dépenses publiques et à leurs retombées sur le quotidien des

citoyens. Parmi les principales préoccupations soulevées figure le déséquilibre entre les recettes et les dépenses prévues pour 2027. Selon les chiffres avancés par Abdelali Hassani Cherif, les recettes budgétaires devraient atteindre environ 9 251 milliards de dinars, contre des dépenses estimées à 17 883 milliards de dinars. L'écart avoisinerait ainsi 8 632 milliards de dinars, les recettes ne couvrant qu'environ 51,7 % des dépenses programmées. Pour le président du MSP, ces chiffres soulèvent des interrogations sur la soutenabilité des finances publiques, les mécanismes de financement du déficit et les conséquences d'un recours accru à l'endettement intérieur. Il a également insisté sur la nécessité de disposer d'informations détaillées sur les sources de financement, les engagements de l'État et les risques pesant sur le Trésor public. Au-delà des équilibres comptables, le mouvement s'interroge sur la capacité du modèle budgétaire à accompagner la transition d'une écono-

mie dépendante de la dépense publique et des revenus de la rente vers un système productif, diversifié et capable de financer durablement les politiques sociales.

LA CROISSANCE DOIT CRÉER DE LA RICHESSE

Abdelali Hassani Cherif a également appelé à examiner la nature de la croissance économique et ses véritables retombées. Une progression de l'activité soutenue essentiellement par la dépense publique, les salaires et les transferts sociaux ne garantit pas, à elle seule, une création durable de richesses ni une amélioration suffisante de l'emploi, a-t-il estimé.

Le MSP plaide ainsi pour le développement de l'appareil productif, la diversification des activités économiques, l'élargissement de l'assiette fiscale et une meilleure valorisation des entreprises publiques. La performance de ces dernières devrait être appréciée à l'aune de leur contribution à la production nationale,

à la création de valeur et à la croissance. Le président du mouvement a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de mieux évaluer les investissements publics, en distinguant les infrastructures indispensables au développement des projets capables de générer, à terme, des activités productives et des retombées économiques mesurables.

PRÉSERVER L'ÉTAT SOCIAL SANS FRAGILISER LES FINANCES PUBLIQUES

Sur le volet social, le président du MSP a rappelé que la protection du pouvoir d'achat et la préservation du caractère social de l'État constituaient des acquis auxquels les Algériens restent attachés. Leur pérennité dépend toutefois de la solidité des finances publiques et de la capacité de l'économie nationale à produire davantage de richesses. L'enjeu consiste, selon lui, à maintenir les dépenses sociales tout en mobilisant de nouvelles ressources budgétaires,

afin que les déséquilibres financiers ne compromettent pas, à terme, les mécanismes de solidarité nationale. L'amélioration durable des conditions de vie passe ainsi par une économie plus performante, en mesure de soutenir l'emploi, d'accroître les revenus et de renforcer les capacités de financement de l'État.

En conclusion, Abdelali Hassani Cherif a appelé les députés de son mouvement à élever le niveau du débat parlementaire et médiatique autour du PLF 2027. Il les a exhortés à préparer des amendements argumentés, à privilégier les enjeux structurels et à assurer un suivi de l'exécution budgétaire au-delà de l'examen du texte. Pour le président du MSP, l'essentiel ne réside pas uniquement dans le volume des crédits mobilisés, mais dans leur capacité à améliorer les conditions de vie, à renforcer la justice sociale et fiscale, à soutenir l'investissement productif et à préserver les équilibres financiers du pays.

I. Kherrane

MARCHÉ GAZIER

L'Algérie défend sa vision à Moscou

Mohamed Arkab a plaidé pour une intensification des investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a participé, hier, à Moscou, aux travaux de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz. Cette réunion s'est tenue dans le cadre de la préparation du huitième sommet du Forum, coïncidant avec le vingt-cinquième anniversaire de sa création. La réunion s'est tenue sous la présidence d'Ekperikpe Ekpo, ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières, en charge du gaz, de la République fédérale du Nigeria et président de la réunion ministérielle du GECF pour l'année 2026. Elle a permis d'examiner les rapports sur les activités et le fonctionnement du Forum, ainsi que les documents préparatoires au sommet, notamment le projet de déclaration de Moscou. Les participants ont également examiné plusieurs documents de référence, notamment le rapport annuel 2026 sur le marché du gaz, le rapport prospectif sur les perspectives mondiales du gaz à l'horizon 2055 et le bulletin statistique annuel 2026.

RENFORCER LA COOPÉRATION ET L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Dans son intervention, Mohamed Arkab a mis en avant l'importance stratégique du gaz naturel pour le renforcement de la sécurité énergétique, le soutien au développement économique et industriel et la mise en œuvre d'une transition énergétique équilibrée et réaliste, tenant compte des spécificités et des niveaux de développement de chaque pays. À ce titre, il a appelé à renforcer la coopération et l'échange d'expériences, ainsi qu'à développer les infrastructures gazières. Les 20 pays membres du Forum couvrent environ

70% des réserves mondiales prouvées de gaz et représentent 38% de la production mondiale commercialisées et 42% des exportations mondiales, dont 47% des



exportations de gaz naturel liquéfié. Ce qui confère, au Forum un rôle central dans les marchés gaziers et en fait, selon Mohamed Arkab, la plateforme idéale pour le dialogue et la coordination entre les pays membres.

INVESTISSEMENT ET CONTRATS À LONG TERME

Pour Mohamed Arkab, les investissements constituent un élément fondamental dans l'industrie du gaz, d'où, selon lui, la nécessité de les dynamiser dans tous les maillons de la chaîne de valeur du gaz, de l'exploration et la production au transport, à la liquéfaction, au stockage et à la réception. Le ministre a, par ailleurs, souligné la nécessité impérieuse de privilégier les

contrats à long terme, qu'il considère comme le levier indispensable pour sécuriser le financement des mégaprojets gaziers.

INNOVATION ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Le ministre d'Etat a plaidé pour l'intensification des efforts visant à réduire les émissions de méthane et le torchage du gaz, tout en veillant à ce que les mesures environnementales ne deviennent pas des obstacles aux échanges commerciaux ni des facteurs de fragmentation des marchés. Le ministre d'Etat a, d'ailleurs, réitéré la détermination de l'Algérie à réduire drastiquement le torchage du gaz et les émissions de méthane sur ses sites d'extraction. Il a mis

l'accent sur le rôle de l'innovation et des nouvelles technologies, notamment le captage et le stockage du carbone, la numérisation et l'intelligence artificielle, ainsi que le renforcement de la sécurité des installations. Il a préconisé le développement de l'Institut de recherche sur le gaz afin d'en faire un centre d'excellence dans les domaines de la recherche, de la formation et du transfert de technologie, au service du renforcement des capacités des pays membres et du développement de l'industrie gazière.

L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE

L'Algérie est un membre fondateur et un acteur clé du Forum. L'engagement diplomatique d'Alger est reconnu et s'appuie sur une relance vigoureuse du secteur national des hydrocarbures. À l'occasion, Mohamed Arkab a passé en revue les efforts déployés par l'Algérie pour développer le secteur des hydrocarbures. Après le succès de l'appel d'offres Algeria Bid Round 2024, qui s'est traduit par la signature de cinq contrats majeurs avec des groupes internationaux, le gouvernement passe à la vitesse supérieure. Mohamed Arkab a ainsi mis en avant le lancement officiel du nouveau cycle d'octroi de licences Algeria Bid Round 2026, portant sur sept blocs d'exploration, dont l'ouverture des plis est prévue début 2027. En conclusion, le ministre d'Etat a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération internationale dans le domaine du gaz, dans le respect de la souveraineté des pays sur leurs ressources naturelles et de leur droit de choisir leur voie énergétique. Il a également insisté sur la nécessité de garantir un accès équitable aux technologies, aux financements et aux marchés, de manière à contribuer à la fourniture d'une énergie fiable et abordable et à soutenir le développement durable.

S. Smati

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-AZERBAÏDJANAISE

Les deux pays peaufinent les préparatifs

Alger et Bakou entendent inscrire leur partenariat dans un cadre durable et multiplier les projets de coopération, notamment dans les hydrocarbures.

En marge de sa participation à la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz, tenue à Moscou, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu hier avec le ministre azerbaïdjanais de l'Énergie, Parviz Shahbazov.

Les deux responsables ont évoqué les préparatifs de la prochaine session de la Commission mixte gouvernementale algéro-

azerbaïdjanaise pour la coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre la coordination entre les deux parties et d'intensifier les rencontres entre experts afin d'identifier des projets concrets, de développer les échanges et de consolider les partenariats bilatéraux.

Cette commission a été instituée par un accord bilatéral signé en novembre 2025, lors de la visite à Alger du ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, Jeyhun Bayramov. Elle a pour mission de promouvoir la coopéra-

tion dans les domaines commercial, économique, scientifique et technique, tout en offrant un cadre durable au développement des projets conjoints.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

Les deux ministres ont également examiné les perspectives de renforcement de la coopération dans le secteur des hydrocarbures, qualifiée d'amicale et d'excellente. Les discussions ont notamment porté sur les services aux puits, le développement des gisements, le transport des hydrocarbures, le raffinage et la

pétrochimie, ainsi que sur les différentes activités de l'industrie pétrolière et gazière.

Les deux parties ont passé en revue les possibilités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays, notamment entre le groupe Sonatrach et la compagnie nationale azerbaïdjanaise des hydrocarbures Socar, sur les différents segments de la chaîne de valeur du secteur.

Dans ce contexte, Mohamed Arkab a invité les entreprises azerbaïdjanaises à participer à l'appel d'offres international Algeria Bid Round 2026, qui porte sur sept blocs d'exploration et

offre de nouvelles perspectives d'investissement dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

Les deux responsables ont enfin insisté sur l'importance de renforcer les échanges d'expériences et de compétences techniques et technologiques, ainsi que la coopération dans les domaines de la formation et du développement des compétences afin de consolider les capacités des entreprises et d'améliorer les performances dans les différentes activités de l'industrie pétrolière et gazière.

S. S.

PARTENARIAT GAZIER

Sonatrach et QatarEnergy en première ligne

En marge de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenue à Moscou, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu, hier, avec le ministre d'Etat chargé des Affaires énergétiques du Qatar, Saad ben Chreida Al-Kaabi.

Cette rencontre a permis d'examiner l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Qatar dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que les

perspectives de leur développement, à la faveur des potentialités et des capacités des deux pays.

Les deux responsables ont notamment souligné l'importance de consolider les relations entre les entreprises des deux pays, en particulier entre Sonatrach et QatarEnergy, en misant sur le partage d'expertise et d'expérience dans les différentes activités de la chaîne de valeur des hydrocarbures.

Les discussions ont également porté sur l'évolution des marchés mondiaux du pétrole et du gaz et les défis auxquels ils sont confrontés.

À ce titre, les deux ministres ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et la concertation afin de contribuer à la stabilité et à l'équilibre des marchés, de préserver la pérennité des investissements et de servir les intérêts des pays producteurs comme ceux des pays consomma-

teurs.

Enfin, Arkab et Al-Kaabi ont réaffirmé l'importance de la coopération au sein du GECF. Ils ont notamment souligné la nécessité de poursuivre les consultations sur les tendances du marché gazier mondial, la sécurité des approvisionnements et l'équilibre entre l'offre et la demande, tout en renforçant le dialogue entre les pays producteurs, exportateurs et consommateurs.

R. N.

INVESTISSEMENT

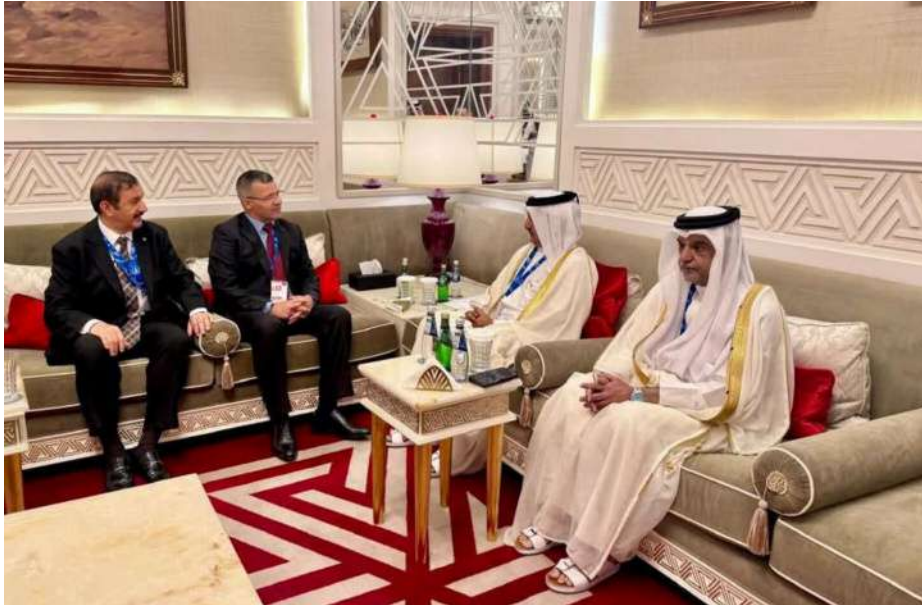
Une mission d'hommes d'affaires qataris à Alger

Déjà engagé à hauteur de 3,5 milliards de dollars dans le projet laitier d'Adrar, le groupe Baladna étudie un nouvel investissement

L'Algérie et le Qatar explorent de nouvelles perspectives d'investissement et de partenariat économique. En marge de la 9e édition du Forum mondial de l'investissement (WIF 2026), organisé à Doha du 25 au 27 octobre, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a annoncé que le groupe qatari Baladna étudiait un nouveau projet en Algérie, sans en préciser le secteur ni le montant.

Cette annonce intervient alors que les deux pays cherchent à élargir leurs relations économiques au-delà des investissements déjà engagés. Le responsable de l'AAPI a également appelé les opérateurs qataris à saisir les opportunités offertes par le marché algérien, notamment dans les secteurs productifs. En marge du forum, Omar Rekkache a rencontré, lundi 26 octobre, Cheikh Khalifa ben Jassim ben Mohammed Al Thani, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar et de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, et de Mohamed ben Ahmed Al-Obaidli, membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar. À cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté le climat des affaires en Algérie, les incitations accordées aux investisseurs et les possibilités offertes par l'économie nationale. Les discussions ont porté sur le renforcement des échanges



entre les entreprises des deux pays et l'identification de projets de partenariat dans des secteurs d'intérêt commun.

Les deux parties ont également examiné les préparatifs d'une visite en Algérie d'une délégation d'hommes d'affaires qataris. Cette mission doit permettre aux investisseurs de découvrir les opportunités disponibles, de rencontrer des partenaires potentiels et d'étudier des projets concrets.

BALADNA MISE DÉJÀ 3,5 MILLIARDS DE DOLLARS SUR ADRAR

Le groupe qatari est déjà engagé dans un vaste projet agricole et industriel inté-

gré dans la wilaya d'Adrar, mobilisant une superficie de 117 000 hectares et représentant un investissement annoncé de 3,5 milliards de dollars. Le complexe ambitionne de couvrir, à terme, l'équivalent de 50 % des besoins nationaux en lait en poudre, tout en développant la production de viandes rouges et en générant environ 5 000 emplois directs.

Le projet repose sur une chaîne de production intégrée, allant de la culture des céréales et des fourrages à l'élevage bovin, à la collecte du lait et à sa transformation industrielle. L'objectif est de renforcer les capacités nationales de production et de réduire la dépendance aux importations.

En avril 2026, une deuxième tranche de contrats, d'un montant supérieur à 635 millions de dollars, a été signée pour la réalisation d'infrastructures et la fourniture d'équipements et de bovins. Un programme d'importation de 30 000 vaches laitières en provenance des États-Unis a également été annoncé, avec des opérations prévues à partir de novembre 2026.

AU-DELÀ DU LAIT, ÉLARGIR LES PARTENARIATS

L'éventualité d'un nouvel investissement de Baladna ouvre la perspective d'un élargissement de la présence du groupe qatari en Algérie. Toutefois, aucun détail n'a été communiqué sur la nature du projet envisagé, son coût ou son calendrier de réalisation. Pour les autorités algériennes, l'enjeu est également d'attirer de nouveaux capitaux vers les activités productives, de favoriser la création d'emplois et de développer les partenariats industriels et technologiques. La visite envisagée d'une délégation d'hommes d'affaires qataris s'inscrit dans cette démarche. Sa concrétisation pourrait contribuer à identifier de nouveaux projets et à diversifier les secteurs de coopération entre les deux pays.

La prochaine étape consistera à transformer les discussions engagées à Doha en projets d'investissement concrets. En attendant de connaître les contours du nouvel investissement étudié par Baladna, le groupe qatari demeure l'un des principaux acteurs du partenariat économique entre Alger et Doha.

R.E.

PÊCHE ET AQUACULTURE

Cap sur l'investissement et l'emploi

L'Algérie mise sur l'essor de l'aquaculture, la hausse de la production et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour moderniser le secteur et créer de nouvelles opportunités d'emploi.

Souad Benboust, responsable à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, a présenté, hier, lors de son passage à l'émission « L'invité de la matinale » de la Radio Chaîne 2, les grandes orientations du secteur à l'horizon 2028. La stratégie prévoit notamment le développement de l'aquaculture marine et continentale à grande échelle, y compris dans les régions sahariennes. Elle vise également à améliorer les conditions socio-économiques des professionnels et à encourager la création de microentreprises dans les différentes filières liées à la pêche et à l'aquaculture.

Le plan d'action repose sur plusieurs axes prioritaires, dont l'augmentation de la production, le développement de la recherche, le renforcement des capacités, la promotion de l'investissement et la consolidation des partenariats.

LA FORMATION AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

La qualification de la main-d'œuvre constitue un autre levier essentiel. Neuf établissements spécialisés, implantés le long du littoral, proposent des formations dans les métiers de la pêche, de l'aquaculture, de la plongée professionnelle, de la conduite des navires et de la maintenance des moteurs.

Selon Souad Benboust, l'objectif est de répondre aux besoins réels des professionnels et de

faciliter l'insertion des jeunes dans un secteur en pleine évolution. Deux rentrées, en octobre et en février, permettent aux candidats d'accéder à ces formations.

La responsable a également mis en avant la coopération avec les secteurs de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la Justice, à travers des conventions destinées à développer de nouveaux métiers, notamment dans l'aquaculture continentale, la valorisation du corail et les travaux subaquatiques.

RECONNAÎTRE L'EXPÉRIENCE DES PÊCHEURS

La sécurité maritime figure aussi parmi les priorités pédagogiques. Les programmes élaborés avec le ministère des Transports



intègrent les premiers secours, la lutte contre les incendies et des exercices pratiques de simulation.

Autre mesure importante : la validation des acquis de l'expérience professionnelle, instaurée en 2024. Ce dispositif permet aux pêcheurs expérimentés d'obtenir le diplôme de faire recon-

naître officiellement leurs compétences après une évaluation devant un jury spécialisé.

D'après Souad Benboust, le taux de réussite avoisine les 70 %, confirmant l'intérêt de cette démarche pour la reconnaissance des compétences acquises sur le terrain.

LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

Un projet de loi en préparation

Le ministère du Commerce intérieur prépare un projet de loi visant à plafonner les marges bénéficiaires des producteurs, grossistes et détaillants sur certains produits de large consommation, notamment les fruits et légumes, a annoncé, hier, Kamel Boukheddache, directeur central à la Direction générale du contrôle écono-

mique et de la répression des fraudes. Invité de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, il a pointé la multiplication des intermédiaires, qui contribue à la hausse des prix. Il a également rappelé le plafonnement du prix de la pomme de terre à 90 DA et la mobilisation de plus de 7 000 agents de contrôle. Le projet de loi est en cours d'élaboration en

concertation avec les professionnels du secteur.

Dans ce cadre, le ministère du Commerce intérieur a lancé « Tawassol - Voix du consommateur », une plateforme numérique permettant de signaler les infractions commerciales, notamment le non-affichage des prix, le non-respect des prix réglementés et les manquements

aux règles d'hygiène. Elle permet également de signaler les perturbations d'approvisionnement, de consulter des informations et d'accéder à des conseils pratiques.

La plateforme est accessible via <https://tawassol.commerce.gov.dz>. Une application mobile sera prochainement disponible.

IMPORTATION DE VÉHICULES

Mostaganem transfère son activité à Jijel

L'Entreprise portuaire de Mostaganem a annoncé le transfert du trafic de véhicules par navires vers le port de Djen Djen, à Jijel, au plus tard le 31 octobre 2026. La mesure concerne également les opérateurs de transport maritime de passagers par car-ferries, appelés à réorienter leurs activités vers d'autres ports. Une dérogation jusqu'au 31 décembre pourrait être accordée aux navires dont les traversées sont déjà programmées et liées à des engagements commerciaux contractuels. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des activités portuaires nationales.

TISSEMSILT

Des projets et une nouvelle dynamique

Les crédits budgétaires sont destinés à financer des opérations dans différents secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de promouvoir le développement local.

Soixante (60) opérations de développement sont inscrites au budget primitif (BP) de la wilaya de Tissemsilt pour l'exercice 2027, doté d'une enveloppe financière de 8,3 milliards de dinars, selon le directeur de l'administration locale (DAL), Abdelkader Youssefat. Dans un exposé présenté à l'occasion de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au titre de l'année 2026, consacrée à l'adoption du budget primitif, le même responsable a précisé que ces crédits budgétaires sont destinés à financer des opérations dans différents secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de promouvoir le développement local. Il a ajouté que 30 de ces opérations sont destinées aux collectivités locales et portent notamment sur des projets d'aménagement urbain dans les 22 communes de la wilaya, notamment le réaménagement et le revêtement des routes, le bitumage des pistes, l'amélioration de l'éclairage public et la réalisation de réseaux divers. Dans le secteur des travaux publics, une enveloppe de 201 millions de dinars a été allouée à l'entretien des réseaux routiers communal et de wilaya, afin d'améliorer les conditions de circulation et de déplacement des citoyens. Une enveloppe de 10 millions de dinars a également été consacrée aux opérations de nettoyage, à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé publique. Par ailleurs, plus de 30 mil-



lions de dinars seront octroyés aux 22 communes de la wilaya sous forme de subventions destinées à la réalisation de projets de développement au profit des citoyens. Dans son allocution, le wali de Tissemsilt, Bouzaïd Fethi, a souligné que plus de 100 opérations inscrites au titre du programme complémentaire de développement, décidé par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, au profit de la wilaya,

enregistraient une avancée notable. Doté d'une enveloppe financière de 99,3 milliards de dinars, ce programme a contribué à donner une nouvelle impulsion à la dynamique de développement dans la wilaya, a-t-il affirmé. Les travaux de cette session se sont déroulés sous la supervision du président de l'APW, Khaled Boucif, en présence du wali, des membres de l'assemblée et des représentants de l'exécutif de la wilaya.

MÉDÉA

850 millions de dinars pour rénover le réseau d'AEP

Les travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville de Médéa affichent un taux d'avancement estimé à 85%, selon les services de la wilaya. Lancé fin 2024, le projet consiste à remplacer la conduite d'adduction entre le réservoir situé à Merdj-Chkir, sur les hauteurs de la ville de Médéa, et celui implanté au niveau du quartier Msallah, à la périphérie sud du

chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. Plus de sept (7) kilomètres de canalisations de grand diamètre seront rénovés dans le cadre de ce projet, appelé à augmenter le débit d'eau et à améliorer les opérations de distribution quotidienne d'eau potable vers les foyers des cités et des quartiers alimentés par ce système d'AEP, précise la même source. Il est prévu dans le cadre de ce

même projet la rénovation également du réseau d'adduction d'eau potable qui alimente plusieurs quartiers situés dans la partie sud de la ville de Médéa pour sécuriser leur alimentation en eau potable et éviter d'éventuelles perturbations dans la distribution, a-t-on ajouté. La rénovation du système d'AEP de la ville de Médéa permettra aussi le raccordement de pas moins de 3600

nouvelles habitations réparties à travers le chef-lieu de la commune de Médéa, indiquent les services de la wilaya. Une enveloppe d'un montant de 850 millions de DA a été consacrée au financement des travaux de réhabilitation de ce système devant contribuer à réduire considérablement les pertes d'eau occasionnées par la vétusté du réseau de distribution.

AIN DEFLA

Deux nouvelles structures sécuritaires inaugurées

La direction de la Sûreté de la wilaya d'Ain Defla s'est renforcée la semaine dernière avec l'inauguration de deux nouvelles structures sécuritaires, l'une opérationnelle et l'autre sociale, dans le cadre des efforts déployés par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour renforcer ses infrastructures policières, rapprocher le corps de la police des citoyens, préserver la sécurité publique et protéger les biens. Le directeur régional de la Sûreté nationale pour la région du Centre, le contrôleur général de police, Rachid Darwazi, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, a présidé,

en présence du wali, Aissa Aziz Bouras, et du chef de la sûreté de la wilaya d'Ain Defla, le commissaire de police Mourad Boudra, la cérémonie d'inauguration d'un célibatorium d'une capacité de 80 lits, à la Sûreté de daïra de Djendel. Cette nouvelle installation policière, qui s'étend sur une superficie de 1500 mètres carrés, a été baptisée du nom du martyr du devoir national, l'agent de police, Benzineb Mahmoud. Ce dernier appartenait de son vivant à la Sûreté urbaine de Khemis Miliana et qui est tombé en martyr des suites de ses blessures le 16 décembre 1993. Dans la ville d'Al-Attaf, le nouveau

siège de la Sûreté de daïra, qui s'étend sur une superficie totale de 5000 mètres carrés et comprend huit (8) logements de fonction, a également été inauguré. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la DGSN visant à renforcer la couverture sécuritaire au sein du tissu urbain, à garantir des services de sécurité à la hauteur des attentes des citoyens en matière de maintien de l'ordre et de protection des biens, ainsi qu'à renforcer les unités opérationnelles de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, selon la Direction de la sûreté de la wilaya.

TIARET

Le réseau électrique renforcé

Un nouveau départ électrique a été mis en service, récemment, afin de renforcer l'alimentation en énergie électrique des communes d'Aïn-Deheb et de Naïma, dans la wilaya de Tiaret. Selon les services de la wilaya, ce projet, réalisé dans le cadre du programme d'investissement de Sonelgaz au titre de l'année 2026, consiste en la réalisation d'une ligne et d'un départ électrique de 30 kilovolts sur une distance de 44 km, à partir du poste de transformation 60/30 kV situé dans la ville de Sougueur. Il comprend également la réalisation d'un poste de transformation et de régulation de la tension, ainsi que l'installation de plusieurs transformateurs électriques. Ce projet permettra de prévenir les coupures de courant dans les zones urbaines des communes d'Aïn-Deheb et de Naïma, ainsi que dans les agglomérations semi-urbaines, notamment les villages de Sidi-Khelfallah, Kacem-Lahdab et Sidi Touati, entre autres, a-t-on souligné. Il contribuera également à soutenir l'activité des nombreuses exploitations agricoles récemment créées, notamment celles situées le long de la route menant à Aflou. Le coût de réalisation de ce projet énergétique s'élève à 162,4 millions de dinars, a-t-on fait savoir de même source.

HÔPITAL MOHAMED BOUDIAF D'OUARGLA

Une intervention chirurgicale de pointe réussie

Une intervention chirurgicale délicate a été couronnée de succès au sein de l'Etablissement public hospitalier EPH Mohamed Boudiaf à Ouargla, a-t-on appris dimanche de source hospitalière. Il s'agit d'une prostatectomie radicale avec curage ganglionnaire, pratiquée sur un patient atteint d'une tumeur prostatique locale ment avancée, a indiqué la cellule de communication de l'EPH, en soulignant que ce succès chirurgical vient couronner un parcours de prise en charge complet et structuré, ayant accompagné le patient depuis sa première consultation médicale. L'opération a été menée par deux spécialistes en urologie, à savoir Dr. Gueraa et Dr. Mekarni, dont l'intervention a bénéficié de la coordination étroite et de l'accompagnement d'une équipe spécialisée en anesthésie-réanimation et de paramédicaux. Cette réalisation s'inscrit dans la stratégie déployée par cet hôpital pour la prise en charge des patients atteints de cancer et de pathologies urologiques à l'échelle locale. Elle vise notamment à leur éviter la peine et les difficultés de déplacement vers d'autres centres de soins, a ajouté la cellule de communication de l'EPH.

COMITÉ ISLAMIQUE
DU CROISSANT INTERNATIONAL
**Le CRA élu membre
non permanent**

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a été élu membre non permanent du Comité islamique du Croissant international (CICI), lors de la 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui se tient à Bagdad (Irak), indique dimanche un communiqué de cette organisation humanitaire.

Cette élection «constitue un nouvel acquis qui vient consacrer la présence du Croissant-Rouge algérien en tant qu'acteur dans le domaine humanitaire international, renforçant ainsi sa place parmi les instances humanitaires internationales et ouvrant de nouvelles perspectives pour l'échange d'expertises et le développement des pratiques en matière de secours et d'action» précise la même source.

Le CICI compte parmi les principales institutions spécialisées relevant de l'OCI, qui compte 57 Etats membres, dont l'Algérie. Il joue un rôle important dans la coordination des efforts de secours et le développement de l'action humanitaire entre les Etats membres. Cette élection «permettra au CRA de consolider ses relations avec les partenaires et les instances humanitaires internationales et de renforcer son influence dans les initiatives et les efforts humanitaires, contribuant ainsi au développement des mécanismes d'intervention, à l'élargissement du champ de la réponse sur le terrain et à l'amélioration de l'accès aux catégories les plus vulnérables, dans le respect de la dignité humaine et des principes fondamentaux de l'action humanitaire», conclut le communiqué.

SAISON DE PLANTATION 2026-2027
**1,2 million d'arbres
seront mis en terre**

le choix de Jijel pour donner le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement est «symbolique au regard de ce que cette wilaya a vécu à la suite des feux de l'été dernier qui ont causé des dommages importants aux zones boisées».

Le DG des forêts (DGF), Djamel Touahria, a annoncé, dimanche à Jijel où il effectue une visite de travail, que quelque 1,2 million d'arbres seront mis en terre à travers le pays durant la saison de plantation 2026-2027. Le même responsable a déclaré à l'APS, en marge du lancement de la campagne de reboisement dans la zone de Soumâa, dans la commune de Bouraoui-Belhaded, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), que la DGF a élaboré un programme de plantation de 1,2 million d'arbres au niveau national, dont une importante partie sera mise en terre dans la wilaya de Jijel, région la plus sévèrement touchée par les incendies de l'été dernier. Touahria, accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguelati, de responsables locaux et des membres de la commission de sécurité de wilaya, a souligné que le choix de Jijel pour donner le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement est «symbolique au regard de ce que cette wilaya a vécu à la suite des feux de l'été dernier qui ont causé des dommages importants aux zones boisées». Il a ajouté que plusieurs essences d'arbres ont été choisies pour être plantées dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, telles que l'oli-



vier, le châtaignier et le caroubier en raison de leur valeur nutritionnelle et économique qui ne peut que profiter aux habitants de la wilaya. Il convient de noter que la campagne de reboisement, lancée dans la wilaya de Jijel en vue de la mise en terre de 25.000 arbres dans 18 communes, a été marquée par la présence, sur le terrain, de nombreux citoyens et d'acteurs de la société civile, ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire, de la protection civile

et des forêts. Notons enfin que la Journée nationale de l'arbre (25 octobre) a été célébrée à travers toutes les wilayas du pays par la plantation de dizaines de milliers d'arbustes à travers des zones forestières dont celles ravagées par des incendies au cours de l'été passé avec la participation d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de plusieurs associations écologiques et des Scouts musulmans algériens (SMA) notamment.

REGISTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN
Inscription de Nedroma, Bejaïa et Mila

Trois sites patrimoniaux, correspondant aux vieilles villes de Nedroma, Bejaïa et Mila, ont été inscrits au Registre du patrimoine architectural et urbain de l'Observatoire du patrimoine architectural et urbain dans les pays arabes, relevant de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), indique dimanche un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Cette inscription est intervenue lors des travaux de la 11e réunion de l'Observatoire, tenue du 25 au 27 octobre au siège de la Ligue des Etats arabes, en République arabe d'Egypte, précise la même source. Le ministère a souligné que cette inscription est le fruit du dynamisme que connaît la diplomatie culturelle algérienne à l'échelle régionale arabe et qu'elle «traduit la reconnaissance par l'ALECSO de l'ancienneté du patrimoine

culturel» de l'Algérie. Cette reconnaissance est de nature à contribuer à la préservation des sites inscrits et au renforcement des mesures de sauvegarde, à travers la mise en place de programmes et de projets de restauration, ainsi qu'à leur promotion aux niveaux régional arabe et international, ce qui contribuera au développement du tourisme culturel en Algérie, ajoute le ministère. Le ministère a estimé que cet acquis constitue «l'aboutissement des efforts soutenus qu'il déploie pour concrétiser la stratégie globale du pays visant à préserver et à sauvegarder notre patrimoine culturel matériel et immatériel, ainsi qu'à le promouvoir, de manière à contribuer au développement du secteur de la culture dans ses différentes composantes et à la réalisation du développement durable».

PROGRAMME SEEDS FOR THE FUTURE DE HUAWEI
Shenzhen accueille 30 jeunes Algériens

Trente (30) étudiants algériens ont pris la direction de Shenzhen, capitale technologique du sud de la Chine, dans le cadre de la dixième édition de «Seeds for the Future», le programme international de formation aux métiers du numérique porté par Huawei. Annoncée le 25 octobre, cette participation constitue le contingent algérien le plus important jamais envoyé depuis les débuts de l'initiative dans le pays. Pendant leur séjour, les participants alternent cours théoriques, ateliers

pratiques, visites de sites industriels et rencontres avec des ingénieurs du secteur. Les trente jeunes sélectionnés proviennent d'établissements relevant de quatre tutelles différentes à savoir l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, la Poste et les Télécommunications, l'Intérieur et les Collectivités locales, ainsi que la Formation et l'Enseignement professionnels. Les bénéficiaires repartiront avec un bagage composé de compétences techniques, mais aussi d'une

exposition directe à des méthodes de travail et à une culture professionnelle très différentes des leurs. À travers le programme Seeds for the Future», Huawei Algérie confirme son engagement continu à soutenir les jeunes talents, à promouvoir les opportunités d'apprentissage et d'échanges internationaux, et à ouvrir de nouvelles voies pour les étudiants algériens dans les domaines de la technologie, de l'innovation, de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique.

NÉGOCIATIONS RUSSO-UKRAINIENNES

Le dialogue sans trêve militaire

La Russie affirme que la reprise des discussions avec Washington et Kiev ne modifiera en rien le cours des opérations militaires. Tout en se disant ouverte à de courtes trêves humanitaires, le Kremlin maintient la pression sur le terrain, à l'approche de nouvelles négociations prévues en novembre.

La Russie ne compte pas ralentir ses opérations militaires en Ukraine malgré la perspective d'une reprise des négociations avec les États-Unis et Kiev. Moscou a clairement signifié, hier, que les discussions envisagées pour rechercher une issue au conflit ne s'accompagneraient d'aucune restriction sur le front militaire, confirmant ainsi la poursuite de sa stratégie de pression sur les forces ukrainiennes. « La décision de reprendre les négociations trilatérales n'impose aucune restriction aux opérations militaires », a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par l'Agence France-Presse (AFP). Il a également affirmé que les forces armées russes continuaient de mener des frappes intensives contre le complexe militaro-industriel ukrainien.

Cette position illustre la ligne défendue par Moscou, qui entend maintenir ses objectifs militaires tout en laissant ouverte la voie diplomatique. La perspective de nouveaux échanges avec Washington et Kiev ne constitue donc, à ce stade, aucun signe de désescalade sur le terrain.

UNE OUVERTURE LIMITÉE AUX TRÊVES HUMANITAIRES

En parallèle, la Russie s'est déclarée disposée à examiner la possibilité de courtes trêves humanitaires dans certaines zones proches de la ligne de front. Interrogé sur l'éventualité d'étendre ce type d'accord à d'autres secteurs, Dmitri Peskov a répondu



favorablement, précisant que cette ouverture concernait les situations à caractère humanitaire.

Cette déclaration intervient à la veille d'une trêve attendue, sous médiation américaine, dans la ville d'Olechky, occupée par les forces russes et lourdement endomma-



gée par les combats. Si elle se concrétise, cette pause pourrait constituer une mesure ponctuelle destinée à répondre à des besoins humanitaires, sans pour autant préfigurer un arrêt général des hostilités.

L'ouverture affichée par Moscou demeure ainsi circonscrite à des arrangements

locaux et temporaires. Elle ne remet pas en cause la poursuite des opérations militaires, alors que les perspectives d'un cessez-le-feu durable restent incertaines.

Sur le plan diplomatique, Dmitri Peskov avait annoncé vendredi qu'une rencontre entre des représentants russes et ukrainiens était prévue en novembre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de nouveaux efforts américains visant à relancer le processus de négociation, interrompu depuis le déclenchement, fin février, de la guerre menée par les États-Unis et l'entité sioniste contre l'Iran.

L'objectif est de remettre sur les rails les discussions destinées à mettre fin au conflit russo-ukrainien, alors que les précédentes tentatives n'ont pas permis de rapprocher suffisamment les positions des deux parties.

Des négociations directes entre Moscou et Kiev avaient déjà eu lieu en 2025, sans aboutir à un accord. Les deux camps étaient restés attachés à leurs exigences respectives, empêchant toute avancée décisive vers un règlement politique.

La prochaine rencontre devra donc surmonter les mêmes divergences de fond. Entre la poursuite des frappes russes, les ouvertures ponctuelles en faveur de trêves humanitaires et la relance annoncée du dialogue, la diplomatie cherche à retrouver une place dans un conflit dont l'issue demeure incertaine.

R.I/agences

SOUDAN

Les FSR intensifient la guerre des drones

Les attaques aux drones s'intensifient au Soudan. Les Forces de soutien rapide (FSR) ont mené, hier, une offensive coordonnée contre cinq centrales électriques, provoquant des coupures de courant dans de vastes régions de l'est du pays. Cette nouvelle attaque intervient dans un contexte d'escalade des affrontements entre les forces armées soudanaises et les paramilitaires, marquée par un recours croissant aux drones. Selon un responsable gouvernemental, les cinq installations électriques visées sont réparties entre les États d'Al-Jazira, de Gedaref et du Nil Blanc. Deux centrales ont été attaquées dans l'État d'Al-Jazira, tandis que

trois autres ont été ciblées dans les deux autres États. Un correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) a signalé des coupures d'électricité dans la région depuis les heures précédant l'aube.

Parallèlement, les systèmes de défense antiaérienne de l'armée soudanaise auraient intercepté, hier, plusieurs drones qui semblaient se diriger vers les dépôts de carburant d'Oum Alila, situés à quelques kilomètres de Wad Madani, capitale de l'État d'Al-Jazira, dans le centre du pays.

Selon des sources locales, quatre drones ont survolé la localité d'Oum Alila, à l'est de l'État, quelques minutes avant que des tirs de la défense antiaérienne ne

soient entendus. Des médias ont affirmé que l'armée avait réussi à neutraliser les appareils avant qu'ils ne puissent atteindre leur cible. Ces informations n'avaient toutefois pas été confirmées par des sources indépendantes, aucune réaction officielle immédiate n'ayant été enregistrée.

PLUS DE 300 MORTS EN QUELQUES JOURS

Cette nouvelle offensive s'inscrit dans une séquence de violences qui s'étend à plusieurs régions du Soudan. Au cours des derniers jours, plus de 300 personnes ont été tuées dans des frappes de drones ayant visé des sites civils au Darfour, au Kordo-

fan, dans l'État du Nil Bleu et à Khartoum, selon des rapports des Nations unies. La multiplication de ces attaques illustre l'intensification des opérations militaires et l'élargissement des zones exposées aux frappes. Les infrastructures essentielles, notamment les installations électriques et les dépôts de carburant, constituent désormais des cibles particulièrement sensibles, en raison de leur importance pour le fonctionnement des services publics et l'approvisionnement des populations.

Dans ce contexte, les drones se sont imposés comme l'un des principaux instruments de la guerre soudanaise. L'armée régu-

lière et les Forces de soutien rapide y recourent de plus en plus pour frapper des positions éloignées des lignes de front, étendant ainsi la portée des opérations militaires.

Au-delà des pertes humaines et des destructions matérielles, les attaques contre les infrastructures énergétiques risquent d'aggraver les conditions de vie des civils, déjà durement affectés par un conflit qui continue de ravager le pays. Les coupures d'électricité dans plusieurs régions de l'est viennent ainsi accentuer les difficultés d'accès aux services essentiels, alors que les affrontements se poursuivent sur plusieurs fronts.

BRÉSIL

Lula réélu pour un quatrième mandat

Le Brésil a choisi la continuité. À l'approche de ses 81 ans, Luiz Inácio Lula da Silva a décroché un quatrième mandat présidentiel, inédit dans l'histoire du pays, en devançant son rival Flávio Bolsonaro, crédité de 48,2 % des suffrages, selon les résultats officiels. Le candidat conservateur a toutefois refusé de reconnaître sa défaite, annonçant son intention de contester le scrutin et d'en demander l'annulation.

Ce résultat constitue un revers pour la droite brésilienne et pour ses alliés internationaux, notamment le président américain Donald Trump, qui a affiché sa proximité avec la famille Bolsonaro. Contrairement à

plusieurs pays de la région ayant connu une progression des forces conservatrices, le Brésil demeure ainsi un bastion de la gauche latino-américaine.

Le scrutin s'est déroulé dans un climat de forte tension. La décision du juge de la Cour suprême Cristiano Zanin de prolonger de deux heures les horaires de vote, en raison de difficultés liées aux transports publics dans certaines villes, a suscité la colère de Flávio Bolsonaro. Celui-ci a qualifié cette mesure d'« inacceptable », tandis que les autorités électorales avaient temporairement suspendu le décompte des voix.

La campagne a également été marquée

par les accusations de corruption, les inquiétudes liées au pouvoir d'achat et les soupçons d'ingérence américaine, démentis par Washington. En 2025, Donald Trump avait imposé des droits de douane de 50 % sur les produits brésiliens, dans un contexte lié au procès de l'ancien président Jair Bolsonaro, condamné pour son implication dans la préparation d'un coup d'État en 2022. De nouvelles mesures commerciales américaines ont ensuite ravivé les tensions entre les deux pays.

Sur le front intérieur, Lula devra répondre aux préoccupations des Brésiliens confrontés à la hausse du coût de la

vie et à l'endettement des ménages. Malgré le recul des inégalités et du chômage, ces difficultés ont pesé sur sa campagne, tout comme l'insécurité liée aux gangs criminels. Son adversaire avait notamment promis un durcissement de la politique pénale.

Enfin, la progression de la droite au Congrès, portée par les résultats du Parti libéral et de ses alliés, pourrait compliquer la mise en œuvre du programme présidentiel. Réélu avec une avance limitée, Lula entame ainsi un nouveau mandat dans un pays profondément polarisé, où sa victoire électorale ne garantit pas une gouvernance sans obstacles.

LIGA

Mbappé offre le Clasico au Real Madrid

Au bout d'un combat acharné sur la pelouse du Camp Nou, le Real revient à trois longueurs de son éternel rival catalan, vaincu deux fois en une semaine après un début de saison historique.

Le Real Madrid a remporté le Clasico face au FC Barcelone (2-1), avant-hier soir, au terme d'une rencontre disputée au Camp Nou. Auteur d'un doublé décisif, Kylian Mbappé a permis aux Madrilènes de signer une victoire précieuse et de creuser l'écart en tête de la Liga, avec désormais trois points d'avance sur leur éternel rival. Après une première période équilibrée, le Real Madrid a ouvert le score à la 41e minute. À la suite d'une action initiée sur le côté gauche par Yan Diomandé, le ballon, repoussé par Gerard Martín, a terminé sur le genou de Mbappé, qui a fait preuve d'opportunisme pour inscrire le premier but madrilène (1-0).

Le FC Barcelone a tenté de réagir avant la pause, mais Lamine Yamal n'a pas réussi à cadrer sa tentative en bonne position. Plus entreprenants au retour des vestiaires, les Catalans ont fini par égaliser à la 61e minute grâce à Raphinha, servi par Pedri.

Alors que les deux équipes semblaient se diriger vers une fin de match indécise, Eduardo Camavinga a fait la différence à la 87e minute. Au terme d'une belle percée



individuelle, le milieu de terrain français a servi Mbappé, qui n'a pas manqué l'occasion de signer son doublé et d'offrir la victoire aux Merengues (2-1).

LE REAL CREUSE L'ÉCART EN TÊTE

Cette victoire constitue une excellente opération pour le Real Madrid. Le Barça, qui avait pourtant réalisé un excellent début de saison, concède une deuxième défaite en l'espace d'une semaine. Malgré plusieurs occasions, les hommes d'Hansi Flick ont

manqué de précision dans les moments décisifs. De son côté, le Real Madrid a fait preuve de réalisme et de solidité, avec notamment plusieurs interventions décisives d'Andriy Lunin, titularisé en remplacement de Thibaut Courtois, indisponible pour cause de maladie.

MBAPPÉ FRANCHIT LE CAP DES 100 BUTS

Au-delà de l'importance du résultat, cette rencontre a été marquée par un cap

symbolique pour Kylian Mbappé. Ses deux réalisations lui ont permis d'atteindre la barre des 100 buts sous le maillot du Real Madrid, confirmant son importance dans le dispositif offensif madrilène.

À la veille de la cérémonie du Ballon d'Or, prévue hier à Londres, le capitaine de l'équipe de France a également marqué des points dans la course au prestigieux trophée.

Ce Clasico confirme que la lutte pour la suprématie espagnole est loin d'être terminée.

Certes, le Barça reste leader avec 27 points, mais voit ses poursuivants se rapprocher : l'Atlético de Madrid, vainqueur de La Corogne (1-0), n'est plus qu'à deux longueurs (25 pts), et le Real Madrid, 3e, à trois (24 pts). Le Betis Séville, tenu en échec au Celta Vigo (0-0), conserve la 4e place (20 pts), juste devant la Real Sociedad, qui a battu Levante (2-1).

L'Athletic Bilbao a corrigé Getafe (4-0), Elche s'est largement imposé chez le Rayo Vallecano (0-3), Villarreal a gagné à Valence (1-2) et Santander a battu l'Espanyol (2-1). En bas de tableau, Malaga, accroché à Alavés (1-1), attend toujours sa première victoire et reste lanterne rouge avec 5 points, derrière Valence (6 pts) et l'Espanyol (8 pts). Le Séville FC recevait, hier Osasuna pour clôturer la journée

PREMIER LEAGUE

Liverpool confirme son réveil

Liverpool a signé une victoire précieuse face à Brighton (2-0), l'une des équipes les plus séduisantes de ce début de saison. Les Reds ont rapidement pris l'avantage grâce à Florian Wirtz, dont la frappe déviée par Pascal Gross a trompé le gardien à la 17e minute. Quatre minutes plus tard, Alexander Isak a doublé la mise sur une passe de Bradley Barcola.

Solides et efficaces, les hommes de Liverpool ont mis fin à la série de cinq matches sans encaisser de but de Brighton. Ce succès confirme leur regain de forme, avec une sixième victoire en sept rencontres toutes compétitions confondues. Avec 15 points, Liverpool occupe la quatrième place, à une longueur de Brighton, troisième

avec 16 unités. Manchester City et Arsenal dominent le classement avec 21 points chacun.

SUNDERLAND RESTE LANTERNE ROUGE

Crystal Palace traverse également une période difficile. Battus à domicile par Newcastle (0-2), les Londoniens occupent la 17e place avec sept points. Cette cinquième défaite en huit journées accentue la pression sur leur entraîneur. De son côté, Sunderland n'a pas réussi à quitter la dernière place après son nul face à Leeds (0-0). Avec cinq points, les Black Cats mettent néanmoins fin à une série de quatre défaites consécutives en championnat. Après huit journées, les écarts se creusent entre les équipes de tête et

celles en difficulté. Si Liverpool semble retrouver son rythme, plusieurs formations devront rapidement réagir pour éviter de s'enfoncer au classement.

CARRICK PLUS QUE JAMAIS SUR LA SELLETTE

La lourde défaite concédée par Manchester United face à Bournemouth (0-3), avant-hier à Old Trafford, pourrait précipiter le départ de Michael Carrick. Déjà fragilisé par les mauvais résultats, l'entraîneur anglais serait désormais menacé, tandis que la direction du club serait divisée sur le choix de son éventuel successeur.

Ce nouveau revers accentue la pression sur les Red Devils, qui occupent la 16e place de Premier League avec seulement

sept points, à une longueur de la zone de relégation. Une situation préoccupante pour un club en quête de stabilité et de résultats. Le calendrier à venir s'annonce particulièrement difficile, avec des confrontations face à Chelsea, Aston Villa et Liverpool. Ces rendez-vous pourraient peser lourd dans l'avenir de Carrick. En attendant une éventuelle annonce officielle, l'entraîneur reste sous pression. Selon les informations rapportées par Romain Molina, l'absence de consensus sur son successeur constituerait le principal obstacle à son départ. Manchester United doit désormais faire face à une double urgence : redresser ses résultats sur le terrain et mettre fin aux incertitudes qui fragilisent sa direction sportive.

BUNDESLIGA

Le Bayern reprend les commandes



Un Bayern bleu, blanc, rouge. Provisoirement distancé par le Borussia Dortmund, le Bayern Munich a répondu en patron sur la pelouse de Fribourg, qui doit se contenter de rester scotché sur la troisième marche du podium (1-3). Un succès bavarois acquis notamment grâce aux internationaux tricolores, puisque c'est Dayot Upamecano qui se charge de lancer les hostilités sur une ouverture de... Michael Olise (0-1, 17e). Le break vient ensuite de Serge Gnabry peut avant

la pause (0-2, 42e).

Les champions d'Allemagne maîtrisent leur sujet, jusqu'à ce malheureux but contre son camp de Tom Bischof (1-2, 82e). De quoi faire trembler le Rekordmeister dans les derniers instants ? Pas vraiment, surtout quand Olise décide de punir les trop grandes prises de risque de ses adversaires, bien décidés à tout tenter pour recoller (1-3, 90e+5). Les Bavarois dépassent devant leurs rivaux grâce à une (bien) meilleure différence de buts.

FORMULE 1 :

Antonelli à deux points du sacre mondial



Kimi Antonelli pourrait être sacré champion du monde de Formule 1 dès dimanche prochain, à l'occasion du Grand Prix du Mexique. Vainqueur à Austin, l'Italien a considérablement renforcé ses chances grâce aux résultats de ses deux derniers concurrents, George Russell, huitième, et Lewis Hamilton, quatrième. Deux points lui suffisent pour assurer mathématiquement le titre. Une neuvième place lui garantirait ainsi le sacre, quel que soit le résultat de ses rivaux. Même une dixième place pourrait faire son bonheur, à condition que George Russell ne s'impose pas. Si Antonelli termine hors des points, il devra compter sur l'absence de victoire de Russell et de Hamilton pour être sacré dès cette manche. En cas de nouvel échec au Mexique, l'Italien disposerait encore d'autres occasions de conclure, à commencer par le Grand Prix du Brésil. À ce stade de la saison, Antonelli est donc en position de force pour s'offrir son premier titre mondial, même si le verdict mathématique devra attendre la prochaine course.

COUPES AFRICAINES

Le MC Alger et l’USMA fixés sur leurs adversaires

Le tirage au sort de demain donnera le ton du parcours continental des représentants algériens.

La Confédération africaine de football (CAF) procédera, mercredi 28 octobre au Caire, au tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Qualifiés, le MC Alger et l’USM Alger connaîtront leurs futurs adversaires, tandis que le CR Belouizdad reste suspendu à une décision du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Les choses sérieuses commenceront mercredi pour les représentants algériens engagés dans les compétitions interclubs africaines. Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération se déroulera au siège de la Fédération égyptienne de football, au Caire.

Selon le programme annoncé par la CAF, la cérémonie débutera à 12h00, heure algérienne, par le tirage de la Coupe de la Confédération, avant celui de la Ligue des champions, prévu à 13h00. Chaque compétition réunira 16 clubs, répartis en quatre groupes de quatre équipes. Le début de cette phase est attendu en novembre.

LE MCA RENVERSE LA SITUATION

Le MC Alger a validé son billet pour la phase de groupes de la Ligue des champions en signant une remontée convaincante face aux Nigériens de Rangers International. Battus 2-0 à l’aller, les Vert et Rouge ont renversé la situation au retour en s’imposant 3-0, effaçant ainsi leur retard et confirmant leurs ambitions continentales.

Après avoir écarté le représentant nigérien de Nigelec, le champion d’Algérie



retrouvera la phase de groupes pour la troisième saison consécutive. Le tirage au sort lui permettra de mesurer l’ampleur du défi qui l’attend face à plusieurs poids lourds du football africain.

La compétition s’annonce particulièrement ouverte cette saison, après l’élimination surprise des tenants du titre, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, sortis par le Wiliete SC d’Angola. Ce dernier accède ainsi pour la première fois de son histoire à la phase de groupes, à la faveur de la règle des buts inscrits à l’extérieur, après deux matches nuls.

Plusieurs anciens champions d’Afrique

seront également au rendez-vous, à l’image de l’Espérance de Tunis, du Zamalek et du MC Alger. Pyramids FC, Orlando Pirates, le Petro Atlético, le Simba SC et Young Africans figurent aussi parmi les équipes qualifiées pour cette édition 2026-2027.

Le plateau compte également deux représentants marocains, la RS Berkane et le MAS de Fès, ainsi que deux clubs égyptiens, le Zamalek et Pyramids FC. Le Club Africain de Tunisie a, pour sa part, éliminé le TP Mazembe, tandis qu’Al Hilal Omdurman a obtenu sa qualification avec autorité.

L’enjeu est aussi financier : le futur vainqueur de la Ligue des champions de la CAF

empochera une prime record de six millions de dollars. À l’issue de la phase de groupes, les deux premiers de chaque poule accéderont aux quarts de finale.

LE CRB DANS L’EXPECTATIVE

En Coupe de la Confédération, l’USM Alger a également décroché sa qualification pour la phase de groupes et sera fixée mercredi sur ses prochains adversaires. Le club de Soustara entend jouer les premiers rôles dans une compétition qu’il connaît bien.

Le cas du CR Belouizdad demeure, en revanche, en suspens. Sa confrontation contre le club des Douanes, au deuxième tour préliminaire, a été reportée à la suite d’une ordonnance du Tribunal arbitral du sport adressée à la CAF. L’avenir du Chabab dans cette compétition dépend donc de l’évolution de la procédure.

À quelques semaines du lancement de la phase de groupes, le tirage au sort constituera ainsi une première étape décisive pour le MCA et l’USMA, désormais fixés sur le profil de leurs adversaires et les obstacles à franchir pour poursuivre leur parcours continental.

Clubs qualifiés

Al Hilal Omdurman (Soudan), Club Africain (Tunisie), Colombe Sportive (Cameroun), Espérance de Tunis (Tunisie), FC Nouadhibou (Mauritanie), Horoya AC (Guinée), MAS de Fès (Maroc), MC Alger (Algérie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Petro Atlético (Angola), Pyramids FC (Égypte), RS Berkane (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Wiliete SC (Angola), Young Africans (Tanzanie), Zamalek SC (Égypte).

LIGUE 1 MOBILIS

Le MC Alger en appel à Biskra

La 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis 2026-2027 se poursuit aujourd’hui, avec une seule rencontre au programme : l’US Biskra reçoit le MC Alger à partir de 15h00. Cette affiche, décalée en raison des engagements continentaux du Mouloudia, met aux prises deux équipes aux ambitions différentes. Le MC Alger se déplace sur le terrain de l’US Biskra avec l’objectif de réaliser une bonne

opération au classement. Champion en titre, le Doyen cherchera à confirmer ses ambitions, tandis que Biskra tentera de profiter de l’avantage du terrain pour contrarier son adversaire. Pour l’US Biskra, l’objectif sera de réussir une prestation solide à domicile et prendre des points précieux face à l’un des favoris du championnat. Quant à son adversaire du jour, à savoir le MC Alger. Ce dernier veut négocier

ce déplacement avec succès afin de rester au contact des équipes de tête, malgré un calendrier perturbé par les reports. Cette rencontre constitue l’unique rendez-vous de Ligue 1 Mobilis programmé ce mardi. Le derby algérois entre l’USM Alger et le CR Belouizdad, autre affiche phare de cette 7e journée, est prévue jeudi 29 octobre à 20h00.

Rafik G.

PAYS-BAS

Hadj Moussa brille face au PSV

L’international algérien Anis Hadj Moussa a encore fait parler son talent avec Feyenoord.

Titulaire face au PSV Eindhoven, lors de la 10e journée d’Eredivisie, l’ailier algérien a inscrit un superbe but pour relancer son équipe, menée depuis la 21e minute.

Une nouvelle prestation remarquée qui confirme sa montée en puissance et renforce ses arguments en vue des prochaines échéances avec la sélection nationale.

O.MARSEILLE

Abdelli buteur, Gouri passeur

L’Olympique de Marseille a arraché une victoire spectaculaire face au Havre (4-3), avant-hier, au Vélodrome, lors de la 8e journée de Ligue 1.

Amine Gouri, passeur décisif, et Himad Abdelli, buteur et élu homme du match, ont contribué à ce succès. Après avoir mené 4-0, les Phocéens ont tremblé jusqu’au bout, mais signent une troisième victoire consécutive. Gouri compte désormais cinq buts et deux passes décisives en huit journées, tandis qu’Abdelli a inscrit sa troisième réalisation en trois matches. L’OM remonte à la 8e place, à trois points du podium.

MONDIAL-FESTIVAL
FIFA U15

L’Algérie enchaîne avec un large succès

La sélection algérienne U15 a signé une deuxième victoire consécutive au Mondial-Festival FIFA 2026, en écrasant le Suriname (5-0), avant-hier à Bakou. Après leur succès face à l’Argentine (1-0), les jeunes de Karim Ziani confirment leur bon début de tournoi.

Les Verts devaient affronter le Taipei chinois dimanche, avant de croiser le Malawi et Oman, lundi. Cette compétition, organisée en format 8 contre 8, vise à offrir davantage de rencontres internationales aux jeunes joueurs. Seul le vainqueur du niveau A sera sacré champion du monde U15.

STAGE DES VERTS

Benbouali convoqué malgré sa blessure

La Fédération algérienne de football (FAF) a adressé une convocation à l’attaquant de Pyramids FC, Nadhir Benbouali, pour le prochain stage des Verts, prévu du 9 au 18 novembre à Sidi Moussa. L’Algérie affrontera le Togo à deux reprises dans le cadre des qualifications à la CAN-2027. Cette convocation intervient alors que le

club égyptien a annoncé la blessure de l’attaquant, sans préciser la durée de son indisponibilité. Cette convocation intervient toutefois dans un contexte incertain pour l’attaquant algérien. Pyramids FC a annoncé samedi que son joueur était blessé, sans communiquer de précisions sur la nature de sa blessure ni sur la durée de son indis-

ponibilité. Sa participation au prochain rassemblement des Verts reste donc à surveiller, dans l’attente d’informations complémentaires sur son état physique. Benbouali a inscrit trois buts en sept matches cette saison avec Pyramids FC, avant de se blesser face à Al-Merrikh. Sa participation au rassemblement reste incertaine.

SPORTS MÉCANIQUES

Deux rallyes internationaux en Algérie

L’Algérie accueillera deux rallyes internationaux, auto et moto, du 29 octobre au 1er novembre, entre Alger, Ghardaïa et El Menia.

Organisé par la FASM avec le groupe Harley-Davidson d’Alger,

le rallye moto réunira 110 participants de neuf pays sur un parcours aller-retour de 1 500 km entre Alger et Ghardaïa. Le rallye automobile « Challenge des Sables » se déroulera sur un circuit fermé

à El Menia, avec une soixantaine d’équipages algériens et étrangers. Ces deux compétitions visent également à promouvoir le tourisme dans le Sud algérien et à favoriser les échanges entre pilotes.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT
1- Fleuve du sud-ouest de la France - Dieu des anciens égyptiens. 2- Appelé - Termina. 3- Arbre à bois léger et solide - Organe de sens. 4- Souris - Demeure. 5- Joyeux - Ecraie avec les pieds. 6- Rate - Nid des oiseaux de proie. 7- Commence à pousser - Souris. 8- Pronom personnel - Les ailes lui permettent de voler. 9- Serre - Numéral. 10- Pronom possessif - Tamise.

VERTICALEMENT
1- Constructeur français du premier avion - Petites vannes. 2- Conduit - Lié. 3- Enlève - Terre molle. 4- Lien de fer unissant deux pièces - Douze mois. 5- Expime sa mauvaise humeur - Pierre très dure. 6- Démonstratif - Copines. 7- Interjection - Choisis. 8- Dirigeant d'une intrigue - Fleuve d'Allemagne. 9- En forme d'oeuf - Remplissais d'air. 10- Les amis d'Hitler - Insecte ayant beaucoup de pattes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pécunière Pécuniaire Pécunnaire Picuniaire	Laugarithmique Logarithmique Logarithmic Logarithmique
Chikane Chicane Chicanne Chïcane	Carnassière Carnaçière Carnnassière Carnassière

Les mots fléchés

DÉSAVANT-AGEANT MOLLUSQUE A TENTACULES	VASTE ÉTENDUE D'EAU ÉNERVANTS	ARRIVÉ DANS UN PETIT RIRE	PATRON	KHALED EN ' EST LE ROI ASSÉCHÉE	FAIRE DU TOURISME	DÉAMBULES SANS BUT
			BOTTE EUROPÉENNE SÈCHE AVEC UN TORCHON			
RALENTIRAI SOLDAT AÉROPORTÉ					SERVICE DE RENSEI- GNEMENT VIEUX	
		CONSUM- MER ÉLUE			MÉLODIE	
BOISSONS DE TABLE VOCABLE			TRÈS FATIGANTE INJURES			
		N'IMPORTE QUELLE ROUE DE POULE			DÉMONS- TRATIF PLURIEL OUTIL DE MAÇON	
MOINS DENSE GRAND ÉCRAN				LANCEMENT PRIT LE SEIN		DIMENSION
		ÉTOFFE DE LAINE TE REMETTRAS				AUSSI
TEMPS DE FORMATION AMONCEL- LEMENT			JOINTE APRÈS LE PRINTEMPS			
		PREMIÈRE PAGE SÉCRÉTION DU FOIE		ÉPREUVES VENUE DE		
SÉDUITES	ANIMAL ÉPOUVANTE				MOT D'ALTER- NATIVE PUBLIANT	
				À EUX SOTTE		
ORNER	CHOISIS PAR VOTE ARTÈRE		CONVIENT GRANDE VEDETTE			CÉLÉBRÉ
			SAHARA SUPPORT VÉGÉTAL		CONIFÈRE À BAIES ROUGES RÈGNE DE L'OBSCURITÉ	APPORTES À TABLE
MÉTAL PRÉCIEUX PLANTE ONRNE- MENTALE		TOUCHÉES EXISTE				
				COTON POUR PANSEMENT LES QUATRE SAISONS		
CACHÉS ENCHÂSSÉE			CUIRE AU FOUR			
				BIEN MARQUÉES		

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Tissu ajouré

ADÉQUATE	DISCRÉDITÉ	LIBANAIS
AMANITE	EFFICACE	LION
ARGUS	ÉGALITÉ	LUXATION
ASTROLOGIE	ELOGIEUX	MELON
AUTOPSIE	ENLEVÉS	MODELEUSE
AVATAR	EPARS	MOINDRE
BESOGNE	EPINGLER	MONITEUR
BICHROMATE	FACTURE	MONTAGNE
BRICOLAGE	FAMILLE	PARTIELLE
BUDGÉTAIRE	FEUILLETAGE	PÉPITE
CARTE	FLÉCHETTES	PORC
CAVALIÈRE	FROIDE	PRÉLUDE
CHAPELIER	GARDIENNE	RACHAT
CHEMIN	GÉNÉRAL	RETOUCHE
COELIAQUE	GHARDAÏA	SEMAINE
COMPRESSE	GROIN	SOIN
CONTRE	JUSTIFIABLE	SUPERLATIF
CORRECTION	KAOLIN	TERRE

A	C	H	A	P	E	L	I	E	R	E	S	S	E	R	P	M	O	C	J
S	B	R	I	C	O	L	A	G	E	D	E	T	A	U	Q	E	D	A	U
T	G	E	E	F	A	C	T	U	R	E	N	O	L	E	M	L	I	L	S
R	H	N	T	R	E	T	O	U	C	H	E	M	I	N	E	U	S	I	T
O	A	N	I	O	E	T	R	A	C	A	R	G	U	S	V	X	C	O	I
L	R	E	P	I	R	A	C	H	A	T	E	R	R	E	E	A	R	N	F
O	D	I	E	D	S	I	E	E	G	E	N	E	R	A	L	T	E	F	I
G	A	D	P	E	F	E	C	D	U	S	R	A	P	E	N	I	D	I	A
I	I	R	E	F	E	O	T	Q	U	I	I	R	O	R	E	O	I	T	B
E	A	A	E	P	N	I	A	T	O	L	U	T	R	D	E	N	T	A	L
S	E	G	A	T	I	I	S	I	E	E	E	C	N	G	K	E	L	E	
I	N	F	R	M	L	N	T	P	T	H	L	R	I	I	A	R	N	R	E
A	G	E	I	E	A	C	G	I	O	L	C	A	P	O	L	A	O	E	S
N	O	R	O	S	E	N	N	L	I	T	M	E	L	M	I	T	T	P	U
A	S	C	O	R	S	O	I	M	E	E	U	I	L	E	T	A	A	U	E
B	E	O	R	I	M	A	A	T	S	R	N	A	L	F	E	V	B	S	L
I	B	O	I	L	N	F	M	F	E	U	I	L	L	E	T	A	G	E	E
L	C	M	O	N	T	A	G	N	E	E	R	E	I	L	A	V	A	C	D
E	T	A	M	O	R	H	C	I	B	P	A	R	T	I	E	L	L	E	O
B	U	D	G	E	T	A	I	R	E	E	X	U	E	I	G	O	L	E	M

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
EXPOSE - TATERA - TOUTPETIT - IL - FESSU - MINERAL - RESCAPE - SON - EMUE - VEDET- TES - IS - VISITES - I - UNES - STERE - NB - E - IF - E - ISSUE - ERE - LARME - TER - SMOG - URGE - I - PETITION - ALLE - N - ATTRISTEE - CANOE - BETASSE - AU - LI - RI - TV - ZIG - VOTAI - GAI - DELIBEREMENT - BERET - SE - IOTA.

VERTICALEMENT
EXTERMINER - ENA - IDE - POSEUSE - EST - NAGER - TOUSSE - SI - MIAOU - LE - STUC - V - FLOTTE - VIT - SEP - AVIS - AGIT - LOB - EMPESTER - ORBITES - ATTIDIE - MUNIE - ARE - AIN - ETRIER - STRIE - ATTESTEES - GATAI - MI - E - ROTS - STELES - GEO - ARIANE - NUE - LESTANT - ALI - SIBERIE - EVITA.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- BABEL - AMAS. 2- AIE - IDIOME. 3- ARGEAU - TER. 4- LA - GNOME - I. 5- ILOT - AUGÉ. 6- PNEU - ETRE. 7- A - STELE - NU. 8- RAI - NUR- SES. 9- INONDE - OVE. 10- SENE - SUCER.

VERTICALEMENT
1- BAAL - PARIS. 2- AIRAIN - ANE. 3- BEC - LESION. 4- E - EGOUT - NE. 5- LIANT - END. 6- DUO - ELURS. 7- AI - MATER - U. 8- MOTEUR - SOC. 9- AME - GENEVE. 10- SERIE - USER.

4x4

Grandissime - Romarin
Pelotonnement - Synthétiser

BIFFE-TOUT : RAISINS

ALGÉRIE

L'IA pour décrypter la législation fiscale

L'administration fiscale algérienne s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa transformation numérique.

L'Algérie développe un modèle d'intelligence artificielle spécialement consacré à sa législation fiscale. Faisant partie de la stratégie nationale de l'IA, cet outil devrait être livré dans un délai de quatre mois, soit à l'horizon février 2027.

Ce projet s'inscrit dans la modernisation de l'administration fiscale et la volonté des autorités algériennes de développer des solutions technologiques nationales.

En juillet dernier, depuis Shanghai (Chine), la ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, avait affirmé que l'Algérie entendait jouer un rôle actif au sein de l'Organisation mondiale de l'intelligence artificielle, en contribuant à l'élaboration des politiques et au renforcement de la coopération entre les pays du Sud.

À ce titre, Mme Benmouloud avait souligné que l'Algérie «sera un partenaire actif au sein de cette organisation, en contribuant au développement des politiques et des normes, au renforcement des capacités, ainsi qu'à la promotion de la coopération entre les pays du Sud, étant convaincue que l'intelligence artificielle doit être un outil de rapprochement, de solidarité et de développement commun».

Après avoir rappelé que «la position géographique de l'Algérie, en tant que porte d'entrée africaine et euro-méditerranéenne, conforte son rôle de pôle de l'intelligence artificielle dans la région», la ministre avait assuré que l'adhésion de l'Algérie en qualité de membre fondateur de cette organisation «reflète sa conviction que l'avenir de l'intelligence artificielle ne peut être construit que sur la base de la coopération internationale, de l'égalité des chances, du respect de la souveraineté des États, de la réduction de la fracture numérique et technologique, ainsi que de l'autonomisation des États, notamment des pays en développement, afin qu'ils puissent bénéficier équitablement des opportunités offertes par l'intelligence artificielle».

ÉDIFIER
UNE GOUVERNANCE
MONDIALE DE L'IA

L'Algérie estime que cette technologie «doit refléter la diversité culturelle et linguistique de l'humanité, renforcer l'inclusion civilisationnelle et respecter l'identité des peuples», avait poursuivi la ministre.

Elle avait également salué les objectifs et les principes qui sous-tendent cet accord, notamment l'adoption d'une approche centrée sur l'être humain, la promotion d'une innovation respon-



sable, le renforcement des capacités, l'encouragement de la coopération scientifique et technologique, ainsi que la coordination dans le cadre de la Charte des Nations unies. Autant de principes susceptibles de contribuer à «l'édification d'une gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle juste et inclusive».

UN LEVIER
DU DÉVELOPPEMENT
SOCIO-ÉCONOMIQUE

Considérant l'intelligence artificielle comme «un levier essentiel pour réaliser le développement socio-économique, accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et améliorer la qualité des services publics», l'Algérie œuvre également au développement de ses infrastructures numériques souveraines.

Cette démarche passe notamment par la mise en place du portail national des services numériques, Dzair Digital Services, et l'extension des réseaux de fibre optique afin d'assurer une meilleure couverture du territoire national. Elle comprend également le développement des infrastructures de fibre optique vers les profondeurs du continent africain, le renforcement des capacités de connectivité internationale et le lancement du déploiement des réseaux de cinquième génération (5G).

Parallèlement, l'Algérie travaille à l'élaboration de sa stratégie nationale de l'IA, avec pour objectif de garantir «le développement de technologies sûres, éthiques et fiables, respectueuses de la souveraineté nationale, protégeant les données, favorisant l'innovation et contribuant à une utilisation responsable de l'IA», avait rappelé Mme Benmouloud.

La ministre avait également mis en avant les efforts engagés pour renforcer les capacités nationales, notamment à travers l'investissement dans le capital humain et les jeunes talents. Ces efforts se traduisent par la création d'établissements spécialisés, dont l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA) et l'École nationale supérieure des mathématiques (ENSM), ainsi que par le soutien à la recherche, à l'innovation, aux incubateurs et aux start-up.

Le renforcement du cadre juridique constitue un autre volet de cette démarche, notamment à travers la législation relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.

Mme Benmouloud avait enfin indiqué que l'Algérie était prête à promulguer une loi relative à la numérisation, consacrant les principes des données ouvertes (open data), des logiciels à code source ouvert (open source) et de leur réutilisation, afin de soutenir l'innovation tout en préservant la vie privée et les droits des citoyens.

FACILITER L'ACCÈS
À L'INFORMATION FISCALE

Comment retrouver rapidement une disposition du Code des impôts, comprendre une obligation déclarative ou identifier le régime fiscal applicable à une activité ? C'est à ces questions que pourrait répondre le futur modèle d'intelligence artificielle consacré à la législation fiscale algérienne.

Le projet a été examiné le 20 octobre 2026, lors de la cinquième réunion multisectorielle de suivi de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle, présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Des

représentants de la Direction générale des impôts (DGI) participent à sa réalisation. Selon le communiqué du ministère, les équipements nécessaires ont été mis à disposition et la livraison est prévue dans un délai de quatre mois, soit à l'horizon février 2027.

L'objectif est de développer un modèle de langage spécialisé dans les textes fiscaux nationaux. Contrairement aux outils généralistes, une telle solution serait conçue pour traiter une documentation juridique précise et répondre aux interrogations portant sur les dispositions fiscales algériennes. Ces usages restent, toutefois, à confirmer, les autorités n'ayant pas encore précisé si le dispositif sera ouvert au grand public ou réservé aux agents du fisc.

UN PROLONGEMENT
DE LA DÉMATÉRIALISATION

Cette initiative s'inscrit dans une transformation plus ancienne des services fiscaux algériens. Depuis janvier 2026, conformément aux dispositions de la loi de finances, la télédéclaration est obligatoire pour les contribuables relevant des régimes du réel et du réel simplifié auprès des services équipés du système Jibayatic.

Le 25 juillet dernier, la DGI a également lancé le paiement en ligne des droits et taxes, par carte CIB ou Edahabia ou par virement bancaire, au profit des contribuables, quel que soit leur régime fiscal. Cette transition numérique n'a cependant pas été exempte de difficultés. Des pannes du portail avaient conduit l'administration, en février, à proroger certains délais déclaratifs et à autoriser les contribuables empêchés d'utiliser Jibayatic à déposer leurs déclarations auprès du receveur des impôts.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle pourrait constituer un outil complémentaire, à condition de s'appuyer sur des données fiables et régulièrement actualisées. Pour les entreprises et les investisseurs, la simplification de l'accès à l'information fiscale représente un enjeu important, notamment dans un environnement où la lisibilité des règles contribue à la sécurité des opérations économiques.

LE DÉFI DE LA FIABILITÉ
JURIDIQUE

L'intelligence artificielle peut produire des réponses convaincantes tout en étant juridiquement inexactes. La confusion entre deux régimes fiscaux ou l'utilisation d'un article abrogé pourrait avoir des conséquences financières pour le contribuable.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Forum sur l'administration fiscale a constitué un groupe de travail consacré à l'utilisation de l'IA par les services fiscaux, souligne notamment l'importance de la transparence des systèmes et de la responsabilité de leurs utilisateurs.

Pour l'Algérie, le développement d'un tel outil suppose donc une base documentaire régulièrement actualisée après chaque loi de finances, ainsi qu'un système capable de citer précisément les textes sur lesquels reposent ses réponses.

Une réponse générée par l'IA ne saurait, à elle seule, engager l'administration fiscale. Pour obtenir une position formelle du fisc, le contribuable dispose notamment du mécanisme du rescrit fiscal, renforcé par la loi de finances pour 2012.

UN TEST POUR
LA SOUVERAINETÉ
NUMÉRIQUE

Le projet fiscal s'inscrit dans un programme plus vaste de développement des capacités nationales en matière d'intelligence artificielle. L'Algérie prévoit notamment de former 50 000 spécialistes de l'IA d'ici à 2030, de créer un centre national de recherche dédié à l'intelligence artificielle et aux données, ainsi que de développer ses capacités nationales de calcul.

Depuis l'adoption de la stratégie nationale en décembre 2024, l'objectif affiché est de réduire la dépendance du pays aux solutions importées.

Le modèle fiscal constituera ainsi un test concret pour cette ambition. Sa valeur se mesurera à la fiabilité de ses réponses, à leur actualisation et à la possibilité, pour un contribuable sans formation juridique, de l'utiliser facilement et en toute confiance.

TEBBOUNE DÉCIDE D'ENVOYER DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

LES ENJEUX D'UN DÉPLOIEMENT

Gazoduc transsaharien, projet pétrolier de Kafra ou encore route transsaharienne : l'Algérie veut protéger ses intérêts économiques et énergétiques au Niger, dans un contexte marqué par la recrudescence des menaces terroristes au Sahel.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, hier, d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger «afin d'assurer la protection des intérêts économiques et énergétiques communs aux deux pays», a annoncé un communiqué de la Présidence de la République. L'annonce intervient au lendemain de l'approbation unanime des deux chambres du Parlement, réunies à huis clos. Ainsi donc, l'enjeu majeur pour l'Algérie est d'abord de sécuriser ses investissements, préserver ses projets énergétiques et protéger les axes de circulation qui structurent sa présence économique dans le Sahel. Le Niger occupe, à cet égard, une place particulière dans la stratégie algérienne de développement des échanges africains et de consolidation de son rôle dans les approvisionnements énergétiques régionaux et internationaux.

LE GAZODUC TRANSSAHARIEN, UN PROJET STRATÉGIQUE

Au cœur de ces intérêts figure le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à acheminer le gaz naturel du Nigeria vers l'Algérie, en traversant le Niger, avant son acheminement vers l'Europe et d'autres marchés internationaux. Long d'environ 4 000 km, cet ouvrage constitue l'un des projets énergétiques structurants de la coopération entre les trois pays. Le chantier a franchi une nouvelle étape en juin 2026, avec le lancement officiel des travaux du tronçon algérien à Aoulef, dans la wilaya d'Adrar. Les trois pays ont également validé l'étude de faisabilité actualisée et engagé les démarches prépara-



toires à la concrétisation du projet. En mars dernier, une équipe de Sonatrach s'était rendue à Niamey pour recueillir les données techniques relatives au tracé nigérien et examiner les procédures réglementaires nécessaires à sa réalisation. La réussite de cette infrastructure dépendra notamment de la stabilité des territoires traversés et de la sécurisation des installations, des chantiers et des personnels mobilisés.

KAFRA, L'AUTRE ENJEU DES INTÉRÊTS ALGÉRIENS

Les intérêts de l'Algérie au Niger ne se limitent toutefois pas au gazoduc. Ils concernent également l'exploration pétrolière, notamment dans le bloc de Kafra, situé dans la région d'Agadez, au nord du Niger, à proximité de la frontière algérienne. Le 13 août dernier, les Premiers ministres algérien et nigérien ont donné le coup d'envoi du forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, dans le cadre du partenariat entre

l'État nigérien et Sonatrach, à travers sa filiale Sipex. Cette implantation représente un enjeu économique important pour Sonatrach, qui renforce ainsi sa présence dans un espace voisin du territoire national. La protection des intérêts énergétiques ne saurait donc être dissociée de celle des investissements engagés sur le terrain.

LA ROUTE TRANSALGERIENNE, UN CORRIDOR À PRÉSERVER

À ces projets s'ajoute la route transsaharienne, axe majeur de désenclavement et de développement des échanges entre l'Algérie et les pays du Sahel. Elle constitue un support essentiel à la circulation des marchandises, à la mobilité des opérateurs économiques et au développement des échanges régionaux. Son importance est renforcée par son articulation avec le projet de gazoduc transsaharien. Le tronçon algérien du TSGP doit ainsi emprunter

le corridor de la route transsaharienne. La sécurisation de cet espace représente un enjeu qui dépasse les seuls investissements de Sonatrach. Elle concerne aussi les perspectives d'intégration économique africaine, la fluidité des échanges et la capacité de l'Algérie à développer des liaisons terrestres vers ses partenaires du Sud.

DORSALE TRANSALGERIENNE, UN AUTRE PROJET DE TAILLE

Aux corridors énergétiques et routiers s'ajoute désormais un troisième enjeu : la connectivité numérique dont l'exploitation de la liaison transfrontalière de la dorsale transsaharienne à fibre optique a été lancée officiellement le 6 octobre. Elle relie In Guezzam, dans l'extrême Sud algérien, à Arlit et Agadez, au Niger. Réalisée avec la participation d'Algérie Télécom et de Niger Télécom, cette interconnexion dispose d'une capacité initiale de

100 gigabits par seconde. Cette infrastructure s'inscrit dans un projet régional plus vaste destiné à relier, à terme, l'Algérie, le Niger, le Nigeria, le Mali, la Mauritanie et le Tchad. Elle doit faciliter les échanges de données, améliorer l'accès à Internet et offrir aux pays sahéliens enclavés une voie supplémentaire vers les réseaux internationaux, notamment à travers les infrastructures algériennes et leurs connexions aux câbles sous-marins.

UN SAHEL SOUS PRESSION SÉCURITAIRE

La décision du Président intervient dans un environnement régional marqué par la persistance des groupes terroristes et la multiplication des attaques contre les forces de sécurité. Le Niger demeure confronté à des menaces dans plusieurs zones du pays, notamment dans l'Ouest, tandis que les espaces frontaliers et les vastes territoires sahéliens compliquent les opérations de surveillance et de contrôle. Les attaques meurtrières enregistrées ces derniers mois contre les forces nigériennes, illustrent la fragilité de la situation. L'Algérie avait d'ailleurs déjà déployé en août dernier, 4 Sukhoï Su-30 et des avions de transport au Niger, en soutien à l'armée nigérienne après les événements de Niamey. Pour l'Algérie, dont la sécurité nationale est étroitement liée à la stabilité de son environnement sahélien, la protection de ses intérêts économiques s'inscrit ainsi dans une problématique régionale plus large. L'envoi d'unités de l'ANP ouvre ainsi une nouvelle étape dans la coopération entre Alger et Niamey.

S. M.

SAHARA OCCIDENTAL

D'importantes manifestations populaires à Laâyoune

La wilaya de Laâyoune, dans les camps de réfugiés sahraouis, a connu, hier, d'importantes manifestations populaires réclamant l'exercice par le peuple sahraoui de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance, dans le cadre d'un règlement juste du conflit, respectueux de la légalité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies. Les participants à ces manifestations ont brandi les drapeaux sahraouis et scandé des slogans, réaffirmant leur attachement au droit du peuple sahraoui à décider de son propre avenir, tout en rejetant toute proposition susceptible de contourner la légalité internationale et les principes de décolonisation. Les manifestants ont également réaffirmé que tout règlement du conflit au Sahara occidental devait reposer sur la libre volonté du peuple sahraoui, afin de garantir l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermina-



tion et à l'indépendance. Ces manifestations ont connu une large participation de différentes composantes de la société sahraouie, traduisant l'unité de la position nationale et l'attachement aux droits légitimes du peuple sahraoui, au premier rang desquels figurent la liberté

et l'indépendance. Selon le programme établi par les organisateurs, des manifestations populaires similaires devaient également se dérouler dans les camps de réfugiés sahraouis de Boujdour, Smara et Dakhla, avant de s'achever au camp d'Aousserd.

CORRUPTION

21 dossiers transmis aux instances compétentes

La Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a transmis, lors de sa réunion tenue dimanche, 21 dossiers soupçonnés de corruption, aux instances compétentes, indique un communiqué de cette instance. «En application des dispositions de l'article 31 de la loi 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la HATPLC, le Conseil de la Haute-Autorité a tenu, dimanche 25 octobre 2026, sa troisième session ordinaire de l'année 2026, sous la présidence de M'hamed Djellaoui, président par intérim de la Haute-Autorité, et en présence des membres du Conseil», précise la même source. L'ordre du jour de cette session a porté sur «la présentation du bilan des signalements et des dénonciations reçus par la Haute-Autorité jusqu'au 30 septembre 2026», ajoute le texte. Il a également été procédé à «l'examen des dossiers soumis au Conseil de la Haute-Autorité et susceptibles de comporter des soupçons de corruption, dont 20 ont été transmis aux procureurs généraux territorialement compétents et un dossier à la Cour des comptes», conclut le communiqué.